



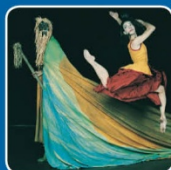
Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013



Site Web: www.pch.gc.ca/fra/1359466462083

*Also available in English under the title **Canadian Heritage, Official Languages Annual Report 2012-13** at the following address: www.pch.gc.ca/eng/1359466462083*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014
ISSN 1716-6543
N° de catalogue CH10-2013-1

Mot de la ministre



L'ensemble des Canadiens et Canadiennes reconnaît que le français et l'anglais sont au cœur de l'identité du pays, de son histoire et de son avenir. Elles sont nos langues nationales. Notre gouvernement est heureux de promouvoir nos deux langues nationales et de soutenir l'essor des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En tant que ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je suis ravie de présenter nos réalisations. En 2012-2013, j'ai eu le plaisir de prendre part aux consultations sur les langues officielles que notre gouvernement a menées partout au pays. J'ai aussi participé à l'annonce de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés*. Cette Feuille de route renouvelle l'engagement de notre gouvernement envers nos langues nationales dans trois secteurs précis : l'éducation, l'immigration et les communautés.

Par ailleurs, nous en sommes à la deuxième année de mise en œuvre d'une nouvelle approche de coordination interministérielle qui permet de rendre compte aux Canadiens de ce que l'ensemble des institutions fédérales réalisent dans le domaine des langues nationales. Cette approche donne déjà des fruits en dressant un portrait plus complet de l'action gouvernementale. En effet, quelque 170 institutions ont maintenant la possibilité de mettre en lumière leurs réalisations. Les Canadiens obtiennent ainsi une complète illustration de toute la gamme des efforts déployés à l'échelle du pays en faveur du français et de l'anglais.

J'invite les Canadiens à lire le *Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013*. Ce rapport rassemble dorénavant en un seul volume les réalisations des Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien et celles des institutions fédérales. À l'approche du 150^e anniversaire du Canada, en 2017, je suis heureuse que ce rapport témoigne de l'importance que nous accordons aux langues nationales de notre pays, des langues qui nous définissent et nous inspirent de la fierté.

L'honorable Shelly Glover, C.P., députée

Table des matières

Introduction	1
Partie 1 – Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien	2
1.1 Programme Développement des communautés de langue officielle	2
Travailler ensemble pour soutenir la vie communautaire	2
Une éducation de qualité dans sa langue dans son milieu	7
1.2 Programme Mise en valeur des langues officielles	9
Promouvoir le français et l'anglais pour rapprocher les Canadiens	9
Aider les jeunes Canadiens à apprendre leur seconde langue officielle	10
1.3 Autres activités de financement	12
Des droits linguistiques clarifiés et reconnus	12
Travailler tout en pratiquant le français et l'anglais	12
Vivre à fond l'expérience canadienne	13
Partie 2 – Résultats des institutions fédérales - Mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	14
2.1 Des relations étroites	15
Une participation active	15
Des réseaux solides	16
Des collaborations clés entre différents intervenants gouvernementaux	17
2.2 Des gestes concrets	18
L'importance des mécanismes internes solides	18
La visibilité des communautés de langue officielle en situation minoritaire	19
Des événements rassembleurs	21
2.3 Des outils adaptés aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire	22
Éducation et formation	22
Développement économique et emploi	23
Conclusion	25
Annexe 1 – Répartition des dépenses par province et territoire en 2012-2013	26
Annexe 2 – Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2012-2013	27
Annexe 3 – Dépenses en éducation en 2012-2013	28
Annexe 4 – Données sur les effectifs	29

Introduction

Conformément à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) ayant trait à la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne, la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable Shelly Glover, dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

La LLO confère au ministère du Patrimoine canadien une double responsabilité. D'une part, le ministère du Patrimoine canadien a la responsabilité d'administrer les programmes d'appui aux langues officielles, le plus important mécanisme du gouvernement fédéral en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), et de faire la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. D'autre part, le ministère du Patrimoine canadien a le mandat de coordonner, de conseiller et d'appuyer l'ensemble des institutions fédérales dans leurs efforts pour concrétiser l'engagement du gouvernement, conformément à l'article 41 de la LLO. Les institutions fédérales sont, quant à elles, dans l'obligation de faire rapport, de manière périodique, à Patrimoine canadien sur la manière dont elles s'acquittent de leurs responsabilités à cet égard.

En offrant un portrait des nombreuses actions du gouvernement du Canada en faveur du développement des CLOSM et de la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne, le *Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013* permet de dégager trois grands constats:

- Le rôle essentiel des interventions fédérales dans l'épanouissement des CLOSM et dans l'essor de la dualité linguistique au pays;
- L'importance du travail de collaboration entre les acteurs du milieu; et,
- La complémentarité de l'ensemble des initiatives les unes avec les autres.

Partie 1 – Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien

Les programmes d'appui aux langues officielles (PALO) représentent le plus important mécanisme du gouvernement fédéral dans les domaines de l'appui aux CLOSM et de la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne avec des investissements de plus de 340 millions de dollars en 2012-2013¹.

La structure des PALO reflète le double engagement de la Partie VII de la LLO, soit le développement et l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. La mise en œuvre du Programme Développement des communautés de langue officielle (PDCLO) et du Programme Mise en valeur des langues officielles (PMVLO), a contribué :

- à appuyer les activités de près de 500 organismes nationaux, provinciaux et locaux qui contribuent au développement des CLOSM ou à la promotion de la dualité linguistique partout au pays;
- à financer des ententes fédérales-provinciales/territoriales pluriannuelles qui appuient l'offre de programmes d'éducation et d'autres services provinciaux/territoriaux dans la langue de la minorité et de favoriser l'apprentissage de la langue seconde dans le système scolaire.

Les différents programmes et activités regroupés sous les PALO sont gérés à l'administration centrale ainsi que dans les bureaux régionaux. Patrimoine canadien peut aussi compter sur les partenariats qu'il a tissés avec les 13 gouvernements provinciaux et territoriaux, l'ensemble des institutions fédérales et près de 500 organismes à but non lucratif, partout à travers le pays. Enfin, outre ses activités de subventions et de contributions, Patrimoine canadien met en œuvre trois autres activités majeures de financement, gérées par des tierces parties.

1.1 Programme Développement des communautés de langue officielle

Plus de deux millions de personnes, que ce soit des anglophones au Québec ou des francophones ailleurs au pays, vivent au sein des CLOSM au Canada. Les initiatives financées par Patrimoine canadien jouent un rôle essentiel en soutenant le développement et l'épanouissement des CLOSM. Année après année, ces programmes permettent aux CLOSM de solidifier leurs assises, d'enrichir leur tissu social, d'approfondir les relations qu'elles entretiennent avec les communautés majoritaires et de rayonner partout au pays.

En 2012-2013, Patrimoine canadien a investi 224 millions de dollars dans les différents volets du PDCLO. La mise en œuvre des projets et des activités qu'ils rendent possibles, repose sur une collaboration étroite et fructueuse avec les gouvernements des 13 provinces et territoires, les autres institutions fédérales et plus de 350 organismes du milieu.

Travailler ensemble pour soutenir la vie communautaire

Le volet Vie communautaire du PDCLO permet aux partenaires de Patrimoine canadien, toutes catégories confondues, de travailler ensemble au développement et à l'épanouissement des CLOSM. Ce volet permet notamment le maintien des structures communautaires qui facilitent l'intervention des autres institutions fédérales et des gouvernements provinciaux et territoriaux dans la mise en œuvre des engagements de la LLO.

¹ Consultez les tableaux en annexe pour les détails des dépenses.

Plus de 350 organismes communautaires nationaux, provinciaux et locaux, qui travaillent directement pour assurer le développement et la vitalité des CLOSM, ont ainsi reçu un appui de Patrimoine canadien cette année. Cet appui permet notamment :

- d'offrir des services dans les domaines de la culture ou de l'éducation à des groupes cibles précis, comme les parents ou les jeunes;
- d'appuyer plus d'une trentaine de centres scolaires-communautaires qui représentent souvent le principal, ou le seul, lieu de rassemblement pour plus de 155 000 francophones qui vivent dans des milieux où l'accès à des services et à des activités en français serait autrement très limité;
- de créer des activités dans des centaines d'autres centres culturels ou communautaires;
- de soutenir 37 Community Learning Centres au Québec, qui appuient le développement global des citoyens et de leurs communautés;
- de tenir de grands rassemblements culturels mais aussi des activités à l'échelle régionale ou locale, et d'appuyer des organismes qui soutiennent le travail de plus d'une centaine de médias communautaires (stations de radio et journaux).

C'est aussi dans le cadre du volet Vie communautaire du PDCLO que sont financées les 13 ententes fédérales-provinciales/territoriales qui appuient l'offre d'une gamme de services dans la langue de la minorité par les gouvernements provinciaux et territoriaux, notamment dans les domaines de la santé, de la justice, du développement économique et des services municipaux. En 2012-2013, la contribution de Patrimoine canadien à ces ententes, qui bénéficient aussi d'un apport financier supplémentaire sous l'égide de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir (Feuille de route 2008-2013)*, s'élevait à plus de 16 millions de dollars.

Appuyer le secteur communautaire pour créer des milieux de vie dynamiques

Le sous-volet Collaboration avec le secteur communautaire est le plus important canal de mise en œuvre du volet Vie communautaire du PDCLO. D'un bout à l'autre du pays, ce sous-volet contribue de façon importante au dynamisme des CLOSM. L'appui de Patrimoine canadien renforce la capacité des organismes communautaires à rallier des partenaires de divers horizons autour de projets importants, pour les CLOSM, mais aussi pour les milieux plus larges qui les entourent.

Des réseaux associatifs solides donnent des résultats tangibles

Par ce financement, le gouvernement vise à appuyer l'engagement d'organismes communautaires et à renforcer leur capacité d'agir en vue d'obtenir des résultats tangibles sur le plan de la vitalité et du développement de leurs communautés. Les sections qui suivent présentent des exemples d'activités et de services offerts aux CLOSM par ses réseaux associatifs, dans divers domaines.

En mettant leurs ressources en commun, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), l'Association de la presse francophone (APF) et l'Association des radios communautaires (ARC) ont donné une visibilité large aux leaders culturels de la francophonie canadienne. Au cours de l'année, 25 capsules sur des artistes et des leaders culturels issus des communautés francophones de partout au pays ont bénéficié d'une large diffusion dans divers médias. Par ce projet, les arts et la culture ont eu un rayonnement accru dans ces communautés. Ces capsules ont permis de sensibiliser les francophones et les francophiles à la passion qui anime les artistes et les leaders issus des communautés francophones. Au 31 mars 2013, la somme des lecteurs, des auditeurs et des internautes qui avaient lu ou entendu une ou plusieurs capsules se chiffrait à une centaine de milliers de personnes. Les capsules sont accessibles sur le site Web de la FCCF.

*Plus de 2 millions de Canadiens
vivent en situation minoritaire :
1 007 578 francophones résident
à l'extérieur du Québec et
1 058 250 anglophones résident
au Québec.*

Des événements distincts ont été financés par Patrimoine canadien. Par exemple, la 33^e Finale des Jeux de l'Acadie a mobilisé les résidents de la municipalité d'Argyle et de la région environnante pour accueillir les 1 100 athlètes qui participaient à ces jeux. Le Comité organisateur a su utiliser ce rendez-vous sportif important

comme levier économique. La région dispose désormais d'infrastructures sportives modernes, qui améliorent la qualité de vie de toute la population. En outre, une étude réalisée par Event Nova Scotia a estimé que l'événement avait généré un impact économique de quelque 1,2 million de dollars. Pour l'organisation d'un tel rassemblement, c'est aussi toute une communauté, particulièrement des milliers de bénévoles, qui se mobilisent pendant des mois pour que la jeunesse acadienne et francophone puisse pratiquer différentes disciplines sportives dans le cadre d'une compétition officielle.

En novembre, grâce au financement de Patrimoine canadien et de d'autres partenaires, le Festival des cultures francophones et le Salon du livre, organisés à Halifax par le Conseil communautaire du Grand-Havre, ont mobilisé des dizaines de commanditaires institutionnels, privés et communautaires. Une série d'expositions et de spectacles a mis en vedette des artistes francophones locaux dans une grande variété de disciplines, et 200 maisons d'édition ont participé au Salon du livre qui a attiré quelque 5 000 visiteurs, dont la moitié provenait des écoles de la région. L'organisation d'événements d'envergure permet aux francophones et aux francophiles d'avoir accès à un nombre étendu de ressources culturelles francophones.

Ce dynamisme culturel est aussi bien présent au Québec, où l'English Language Arts Network (ELAN), un organisme qui représente la communauté artistique d'expression anglaise de la province, a été invité, en 2012-2013, à se joindre au conseil d'administration de l'événement *Montréal, métropole culturelle* qui a pour but de faire rayonner la métropole montréalaise. L'organisme a aussi assumé la direction d'un comité de travail du regroupement des organismes de services nationaux dans le domaine des arts du Conseil des arts du Canada. Au cours de l'année, ELAN a aussi organisé une douzaine d'activités de réseautage et de formation qui ont rejoint plus de 1 300 personnes.

Des projets qui visent les jeunes dynamisent les CLOSM

Tout au long de 2012-2013 et d'un bout à l'autre du pays, des dizaines d'autres initiatives ont joué un rôle dans l'enrichissement du tissu social au sein des CLOSM, c'est-à-dire dans le développement d'un sentiment d'appartenance des membres à leur communauté et, dans le renforcement des liens entre les différents membres de la communauté, que ce soit dans le domaine social, économique ou culturel.

Cette année encore, plusieurs initiatives mises de l'avant par des organismes communautaires ciblaient les jeunes. Des centaines de jeunes ont ainsi pu apprendre à concevoir et à réaliser des projets concrets, à développer des moyens innovateurs de mieux connaître et faire connaître leur communauté et leur histoire, dans leur langue maternelle.

Le Recensement de 2011 révélait que 31,9 % des résidents du Nouveau-Brunswick ont le français comme première langue officielle parlée.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française a ainsi organisé une quarantaine d'initiatives dans le cadre de son projet « Les jeunes au cœur de leur communauté », dont trois de portée pancanadienne, sur le thème de la discrimination et de l'intimidation. Les jeunes participants, âgés de 14 à 25 ans, en sont ressortis mieux outillés pour contrer efficacement de telles pratiques, à l'école ou dans leurs communautés, grâce à la préparation d'un projet de sensibilisation et de promotion de la diversité.

Grâce au soutien de Patrimoine canadien, le programme Méli-médias de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FJFO) a rassemblé des jeunes de 14 à 17 ans provenant de dix communautés, soutenus par des journalistes de la Société Radio-Canada et le journal *Le Voyageur* de Sudbury. Ces adolescents ont suivi une série d'ateliers en journalisme électronique afin de leur permettre de créer leur propre produit mettant en vedette un événement dans leur communauté. Ils ont ensuite produit des chroniques sur un événement culturel se déroulant chez eux, qui ont été diffusées durant les 20^e Jeux franco-ontariens, au printemps 2013. Une telle initiative a permis d'augmenter les compétences en journalisme de la jeunesse franco-ontarienne dans le domaine des nouveaux médias en français mais aussi de sensibiliser les participants quant à la diversité des événements francophones dans les communautés ontariennes et de l'importance d'y contribuer à titre de citoyen actif et engagé.

Une démarche similaire de l'organisme Voice of English-Speaking Quebec a permis à des jeunes issus cette fois des communautés de langue anglaise des régions de Québec, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec, d'apprendre des techniques d'entrevues et d'histoire orale. Ils ont participé à une collecte de

données auprès d'aînés de leurs communautés qui a débouché sur la production d'un livre intitulé *Memoirs of the English-speaking Community : Bridging Generations in Quebec City and the Chaudière-Appalaches Region*, déjà diffusé à 350 exemplaires. Ce projet intergénérationnel a permis de préserver l'héritage culturel local des communautés de langue anglaise de plusieurs régions au Québec mais également de renforcer les liens entre les aînés et les jeunes et de leur faire comprendre davantage le rôle qu'ils ont à jouer pour assurer la vitalité de leurs communautés.

Des jeunes des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve-et-Labrador ont vécu, pour leur part, des belles expériences de scène, qu'ils ont partagées avec leurs communautés respectives.

Dans le premier cas, ce sont plus de 500 membres de trois communautés qui ont été touchés lorsque 43 jeunes de 6 à 17 ans, inscrits à une école francophone ou d'immersion, ont saisi l'occasion offerte par le projet «La Virée Gaïa Taïga» pour participer à une série d'ateliers de création artistique dans cinq disciplines des arts de la scène (expression littéraire et oratoire, expression corporelle, théâtre, chant et art du cirque). Tous ont pu démontrer leurs nouveaux talents lors de spectacles devant public. Le projet avait pour but de favoriser l'expression identitaire de la jeunesse francophone dans les Territoires du Nord-Ouest.

Pendant ce temps, à St-John's, la Troupe Téâtre a obtenu un franc succès avec sa nouvelle production, *Petite histoire de poux*, qui a été vue par un nombre record de 1 700 spectateurs, de 7 à 77 ans. Ce qui témoigne une fois encore de l'importance des productions de théâtre francophones dans la construction identitaire et la vitalité des CLOSM francophones.

Créer des occasions d'expression culturelle pour les communautés

En septembre 2012, la 5^e édition de Contact-Ouest, la vitrine culturelle organisée par le Réseau des grands espaces, a réuni plus de 200 artistes, diffuseurs et professionnels francophones de partout au pays et de l'étranger. Pour la première fois, l'événement se tenait à Whitehorse, ce qui a permis aux résidents de la ville d'assister au grand Gala Chant'Ouest et aux prestations en vitrine des 18 artistes participants.

Un accès amélioré aux services provinciaux et territoriaux dans la langue de la minorité

La Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité permet de rendre possible plusieurs initiatives importantes pour les CLOSM. L'élargissement de la gamme des services dans la langue de la minorité offerts par les gouvernements des provinces et des territoires constitue souvent une condition au développement et au dynamisme des communautés auxquelles ils sont destinés.

Patrimoine canadien a appuyé les processus de révision de l'ancienne *Loi sur les services en français* et celui des consultations auprès des communautés acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard qui se sont déroulés durant l'année 2012-2013. La nouvelle version de la *Loi sur les services en français* identifie clairement les services qui seront offerts en français et en anglais, met en place des mesures d'imputabilité et offre des recours aux citoyens relativement à l'application de cette loi.

Au Yukon, le gouvernement a entrepris de traduire presque tous ses sites Web en français. Lancé il y a quatre ans, cet ambitieux projet a été couronné de succès, malgré les défis posés par une augmentation de 300% du contenu du site Web du gouvernement durant cette période. Aujourd'hui, tous les formulaires sur le site Web du gouvernement du Yukon sont disponibles en français et en anglais.

En Ontario, des préoccupations similaires ont été à l'origine d'une initiative plus ciblée visant à rendre disponibles un nombre accru de programmes et de services du Centre de ressources d'activité physique en français. Les responsables de cet organisme, créé par le gouvernement ontarien en 2003, voulaient notamment disposer d'outils qui leur permettraient d'intensifier leurs activités de promotion quant à l'adoption de saines habitudes de vie auprès des enfants et des adolescents francophones. Ils ont également pu resserrer leurs liens de partenariats avec les leaders des CLOSM œuvrant auprès des jeunes dans les domaines de la santé, des loisirs et de l'éducation.

D'autres partenariats ont eu une incidence directe sur le dynamisme économique des CLOSM. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a pu bénéficier de l'entente bilatérale Canada-Manitoba pour mener à bien un programme d'accompagnement à l'intention des immigrants

entrepreneurs nouvellement arrivés au sein de la communauté. Les services offerts comprenaient des sessions de formation, des activités de réseautage et l'identification, pour chaque participant, d'un mentor francophone susceptible de l'appuyer dans le démarrage de sa nouvelle entreprise. D'une durée de deux ans, le projet a permis la création de 27 nouvelles entreprises et contribué à une meilleure intégration économique de ces nouveaux arrivants.

Enfin, l'entente bilatérale Canada-Québec a contribué au déploiement de meilleurs services de santé et sociaux en anglais pour les communautés d'expression anglaise du Québec en 2012-2013. En associant les représentants des communautés à l'identification des besoins et au processus même de mise en place des services, les responsables de ces initiatives se sont assurés qu'ils correspondaient vraiment aux attentes de leurs bénéficiaires. En 2012-2013, Patrimoine canadien a investi un montant total de près de 200 000 dollars pour ces projets dans le secteur de la santé, qui ont été réalisés dans différentes régions du Québec et qui ont donné lieu à du soutien à la prestation de services d'information et de référence et au déploiement de campagnes d'information ciblées.

Le Fonds de développement culturel

Le Fonds de développement culturel (FDC), créé sous l'égide de la *Feuille de route 2008-2013*, a permis de mettre en œuvre près de 200 projets dans un large éventail de disciplines artistiques et culturelles, partout à travers le pays.

En 2012-2013, le financement a plus particulièrement contribué à la tenue d'événements artistiques et culturels d'envergure qui ont contribué à la construction et au rayonnement identitaire de communautés. Par exemple, plusieurs activités ont entouré, en 2012, les célébrations de « l'Année des Fransaskois », nommée ainsi par le gouvernement de la province en l'honneur du 100^e anniversaire de la fondation de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (devenue en 1999 l'Assemblée communautaire fransaskoise) et pour commémorer la contribution de la communauté fransaskoise au développement de la province. Au fil des mois, les artistes francophones de la Saskatchewan, tant des chanteurs, des acteurs que des musiciens, se sont produits sur des dizaines de scènes. Dans un esprit similaire, les responsables de l'organisme Village gaspésien de l'héritage britannique ont réalisé un projet significatif pour les communautés d'expression anglaise de la Gaspésie et du Québec. Plus de 40 artistes issus des communautés anglophones, francophones et Mi'gmaq ont pris part à une série d'ateliers de bijouterie et d'art du métal, de techniques mixtes et de peinture. Les quelque 50 œuvres d'art produites dans le cadre de ces activités ont été exposées au Centre d'art Almond du Village. De plus, un livre intitulé *L'Art de tisser des liens : créer des ponts entre les communautés* a été publié, témoignant ainsi des liens plus étroits qui unissent désormais les artistes et les membres des trois communautés.

Enfin, grâce à l'appui du FDC, le Réseau national des galas de la chanson (RNGC) a mobilisé pas moins de 2 400 jeunes du secondaire en Acadie, en Ontario et dans l'Ouest canadien, dans le cadre d'un grand concours de création de chansons en français. Un spectacle a été organisé et celui-ci mettait en vedette les 24 meilleurs textes, mis en musique par des anciens participants de la francophonie canadienne au Festival international de la chanson de Granby (FICG) et interprétés par des jeunes chanteurs et chanteuses de 14 à 17 ans issus de CLOSM. Au-delà de sa nature festive, le projet a prouvé aux jeunes francophones qu'il était toujours possible de composer des chansons et de chanter dans leur langue. Le spectacle final, qui a eu lieu dans le cadre de l'édition 2012 du FICG, a été mis en ligne et un DVD a été distribué dans les écoles participantes. Le succès de cette première expérience pancanadienne a permis au RNGC d'établir de nouveaux partenariats avec des CLOSM de partout au pays.

Le 28 mars 2013, à l'occasion du lancement de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés (Feuille de route 2013-2018)*, le gouvernement a confirmé la poursuite des objectifs du Fonds de développement culturel avec le Fonds d'action culturelle communautaire.

Une éducation de qualité dans sa langue dans son milieu

Le volet Éducation dans la langue de la minorité du PDCLO vise trois grands objectifs :

- maintenir et améliorer l'offre de programmes et d'activités d'enseignement dans la langue des CLOSM,
- approfondir les connaissances et assurer un meilleur accès à des méthodes et à des outils novateurs d'enseignement dans la langue de la minorité; et,
- accroître la proportion de Canadiens vivant en milieu minoritaire qui étudient dans leur première langue officielle.

La mise en œuvre de ce volet est assurée par le biais de deux mécanismes de collaboration. Le premier mécanisme prend la forme d'un Protocole d'entente avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], qui représente l'ensemble des provinces et territoires, ainsi que d'ententes bilatérales signées avec chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux. Le second permet d'appuyer les principaux intervenants non gouvernementaux qui sont présents dans le domaine de l'éducation à l'échelle nationale. En 2012-2013, Patrimoine canadien a investi plus de 168 millions de dollars dans les initiatives de ce volet.

Une collaboration essentielle pour soutenir l'éducation dans la langue des CLOSM

Le Protocole d'entente entre Patrimoine canadien et le CMEC et les 13 ententes bilatérales conclues avec les gouvernements des provinces et des territoires aident chaque année quelque 240 000 jeunes Canadiens vivant en situation minoritaire à étudier dans leur langue, dans plus de 900 écoles partout au pays². Voici certains exemples de réalisations.

En 2011-2012, 4 634 élèves étaient inscrits à des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité de la 1^{ère} à la 12^e année en Nouvelle-Écosse.

En 2012, pour la toute première fois, une première cohorte d'étudiants de 12^e année ont obtenu leur diplôme d'études secondaires de l'école des Trois-Soleils à Iqaluit, la seule école francophone du Nunavut. Cette étape historique est un résultat concret de l'entente qui avait été conclue en 1999 entre Patrimoine canadien et le gouvernement du Nunavut en vue de la construction de l'école.

D'autres projets d'immobilisation ont été menés à bien cette année, cette fois au Québec. Ils visaient à accroître le nombre de points de services où sont dispensés les programmes de formation professionnelle et technique offerts dans le réseau anglophone et à permettre l'acquisition d'équipements spécialisés. Les commissions scolaires English-Montréal à Montréal et Sir Wilfrid Laurier à Rosemère ont notamment bénéficié de ces initiatives.

Au Nouveau-Brunswick, des ressources rendues disponibles en 2012-2013 grâce à l'entente bilatérale ont été utilisées par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pour développer quatre nouveaux programmes de formation. Ceux-ci répondent aux besoins prioritaires des entreprises dans des domaines en émergence, dont la gestion de l'assurance de la qualité et le secteur minier. Les liens directs entre les programmes de formation et le marché du travail encouragent les jeunes à étudier dans leur langue et à demeurer au sein de leurs communautés. En favorisant le développement d'une main-d'œuvre compétente, ils contribuent à la vitalité économique des CLOSM. Plusieurs autres initiatives menées à terme à travers le pays, dans le cadre de collaborations bilatérales, vont bénéficier de façon durable aux enfants et aux jeunes.

En Ontario, les francophones pourront désormais profiter de la mise en place de centres Meilleur départ : ces points d'accès unique à toute une gamme de services à la petite enfance sont fondés sur une collaboration étroite entre les conseils scolaires, les unités de santé publique, les garderies et les professionnels des services à l'enfance, mais aussi sur l'implication des parents au niveau local.

Au Manitoba, un projet initié il y a deux ans a permis, cette année, le déploiement d'un nouveau programme d'évaluation et d'enseignement du calcul, semblable à celui mis en place pour les élèves anglophones. Il est destiné à tous les élèves francophones de la province, de la 1^{ère} à la 8^e année.

² Les données sur les effectifs scolaires par province et territoire sont disponibles à l'annexe 4.

En Colombie-Britannique, le Conseil scolaire francophone, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a piloté l'implantation de la stratégie : Efface l'intimidation et du programme DIRE (Demander de l'aide, Ignorer, Reculer, En parler), qui ont pour but de contrer l'intimidation dans les écoles. Les élèves, leurs parents et les éducateurs de la communauté francophone de la province sont désormais mieux outillés pour lutter contre l'intimidation et, plus particulièrement, contre la cyber-intimidation.

De nouvelles méthodes en éducation partout au pays

En plus de collaborer activement avec les ministères de l'éducation des provinces et des territoires, Patrimoine canadien appuie, dans le cadre du sous-volet Collaboration avec le secteur non gouvernemental, de nombreux réseaux de professionnels pancanadiens qui visent à améliorer des stratégies, des méthodes et des outils d'éducation dans la langue de la minorité.

En 2012-2013, cet appui a notamment été utilisé par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones pour lancer un nouveau Cadre de référence et un Plan d'action, fondés sur son projet d'école communautaire citoyenne. Cette étape marque l'aboutissement d'un long processus. Ce dernier visait à fournir des outils aux écoles situées dans les CLOSM afin qu'elles deviennent des lieux d'apprentissage, de socialisation et de construction identitaire. L'école communautaire citoyenne contribue à la réussite des élèves, à l'épanouissement de leur communauté et à l'éclosion d'une conscience solidaire globale.

De son côté, c'est sous le thème des Nouveaux modes alternatifs de formation que le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada a tenu son congrès annuel à Montréal en novembre 2012. Plus de 125 représentants d'institutions d'enseignement postsecondaire en français venus de partout au pays ont abordé ensemble les enjeux et les opportunités liés à l'apprentissage en ligne ainsi qu'aux technologies d'enseignement à distance. Il a notamment été question du Centre d'appui virtuel à l'apprentissage (CAVA) qui cherche à devenir un pôle de référence et d'aide à la réussite scolaire en ligne pour les étudiants de niveau collégial qui étudient en français. Les participants ont pu mieux comprendre la manière dont fonctionnent les nouveaux modes de formation.

Grâce à l'utilisation d'outils performants d'apprentissage à distance, les liens entre les intervenants des milieux de l'éducation dans la langue de la minorité de partout au Canada sont de plus en plus serrés. Ce rapprochement se traduit par des occasions d'apprentissage et de formation dans leur langue sans précédent pour les jeunes des CLOSM.

1.2 Programme Mise en valeur des langues officielles

Plus du tiers des sommes investies par Patrimoine canadien pour les programmes d'appui aux langues officielles sont allouées aux différents volets du PMVLO : en 2012-2013 cet appui s'élevait à plus de 116 millions de dollars.

Le PMVLO vise ultimement à amener les Canadiens à :

- développer une meilleure compréhension et une appréciation de la dualité linguistique canadienne;
- encourager les jeunes Canadiens à apprendre et à perfectionner leur connaissance de leur seconde langue officielle; et
- accroître l'offre de services en anglais et en français par les organismes non gouvernementaux.

La mise en œuvre réussie du PMVLO repose sur la collaboration des 13 gouvernements provinciaux et territoriaux et de plus de 140 organismes non gouvernementaux.

Promouvoir le français et l'anglais pour rapprocher les Canadiens

Mis en œuvre au quotidien par plus d'une centaine d'instances et d'organismes, le volet Promotion de la dualité linguistique du PMVLO resserre les liens qui nous unissent. À cette fin, Patrimoine canadien aide les organismes de divers secteurs à réaliser des activités qui favorisent une meilleure compréhension et une plus grande appréciation de la dualité linguistique, ou encore un rapprochement entre les membres des deux communautés de langue officielle. Il soutient également divers organismes non gouvernementaux qui veulent offrir des services en anglais et en français ou élargir la gamme de ceux qu'ils offrent déjà.

Mieux se connaître, mieux s'apprécier

Les organismes appuyés par Patrimoine canadien par le biais du sous-volet Appréciation et rapprochement du PMVLO œuvrent dans le domaine culturel ou s'occupent activement de la promotion de l'une ou l'autre des langues nationales.

C'est ainsi qu'en 2012, Patrimoine canadien a aidé les responsables du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, de Charlottetown, à commencer les préparatifs d'une ambitieuse production pour leur saison estivale 2013 : monter une pièce de théâtre musical, *Évangeline*, dont le thème – la déchirante histoire d'amour sur fond de déportation des Acadiens au milieu du XVIII^e siècle – demeure immensément populaire dans tout le Canada Atlantique. Les organisateurs étaient confiants que la pièce, présentée en anglais mais avec plusieurs chansons en français, attirerait tant les francophones de l'Île-du-Prince-Édouard et de la région que les spectateurs anglophones. La pièce *Évangeline* a été choisie pour faire une tournée pancanadienne et sera de retour au Centre des arts de la Confédération en 2017, pour les célébrations du 150^e anniversaire du Canada.

Certains organismes soutenus par Patrimoine canadien ont célébré des anniversaires importants au cours des derniers mois. C'est notamment le cas de la Société pour le perfectionnement de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au Québec (SPEAQ). Depuis 40 ans, et plus récemment par le biais d'un portail Internet constamment enrichi, la SPEAQ offre des ressources pédagogiques et linguistiques liées à l'enseignement de l'anglais langue seconde aux enseignants, aux parents et aux étudiants. Tout un volet de ces activités vise particulièrement les futurs professeurs d'anglais langue seconde.

La dualité linguistique se traduit par le fait que 98 % de la population canadienne a déclaré pouvoir soutenir une conversation en français ou en anglais.

L'organisme Le français pour l'avenir a célébré son 15^e anniversaire en 2012. Son public cible est constitué de jeunes de la 7^e à la 12^e année à travers le pays. Ses activités, comme les forums locaux, visent à mettre en contact des jeunes du secondaire qui ont le français pour langue seconde et leurs pairs dont le français est la langue maternelle. Les Sessions francoconnexion, de leur côté, permettent aux élèves de faire le lien entre le français appris en classe et les avantages du bilinguisme dans la vie quotidienne. Cet organisme pilote aussi un

grand concours annuel de rédaction, dont le thème en 2012 était : « Que devons-nous faire en tant que citoyens pour préserver le bilinguisme au Canada? ». Ce concours a donné lieu à l'élaboration de textes inspirants sur l'importance des deux langues nationales au pays, écrits par de jeunes Canadiens qui se sont partagés plus de 200 000 dollars en bourses d'études pour les aider à poursuivre des études postsecondaires partiellement ou entièrement en français.

Des services offerts dans les deux langues officielles

Deux sous-volets distincts du PMVLO ont pour objectif de favoriser l'usage et la prestation de services en anglais et en français par des organismes non gouvernementaux. Le premier, Appui à l'interprétation et à la traduction, facilite entre autres chaque année l'offre de services de traduction et d'interprétation simultanée lors de conférences, ou la traduction de documents, dans tous les domaines.

L'Association des collèges communautaires du Canada a bénéficié d'un appui aux fins de l'interprétation pour les différentes sessions de sa conférence annuelle et celles du Congrès mondial de la Fédération mondiale des collèges et écoles polytechniques. Ces deux événements qui avaient lieu simultanément à Halifax en mai 2012 ont réuni plus de 850 participants, venus du Canada et d'ailleurs dans le monde, qui ont pu pleinement profiter d'un programme de séances plénières, de séminaires et de présentations, en français et en anglais. En 2012-2013, l'Association québécoise du lymphœdème a reçu une aide financière de Patrimoine canadien pour faire traduire des documents en français, assurer la présentation bilingue de sessions d'information et offrir des services d'interprétation et de traduction lors de sa conférence annuelle qui a eu lieu à Montréal, en août 2012. De son côté, la Société canadienne de schizophrénie a pu faire traduire la 4^e édition de son document de référence, *Learning About Schizophrenia: Rays of Hope*, un imposant manuel de plus de 200 pages destiné aux milliers de familles et d'aidants naturels des personnes atteintes de schizophrénie. La version française, *Apprendre à connaître la schizophrénie : une lueur d'espoir* est désormais accessible gratuitement en ligne ou à un coût minime en version papier.

Le second sous-volet du PMVLO, Promotion de l'offre de services bilingues, permet à Patrimoine canadien d'appuyer des organismes non gouvernementaux qui veulent pouvoir offrir leurs services dans les deux langues nationales. L'an dernier, ce soutien a permis à la National Campus and Community Radio Association de développer sa capacité de servir ses membres en français comme en anglais et de se faire dorénavant connaître auprès des radios de langue française en tant qu'Association nationale des radios étudiantes et communautaires (ANREC). L'Association a notamment embauché un coordonnateur bilingue des services aux membres. Celui-ci a promptement élaboré et mis en œuvre un plan d'action afin que l'ANREC soit en mesure de servir ses membres dans la langue de leur choix; ce qui a notamment facilité le recrutement de nouveaux membres francophones au Québec.

Aider les jeunes Canadiens à apprendre leur seconde langue officielle

En 2012-2013, Patrimoine canadien a investi près de 112 millions de dollars dans le volet Apprentissage de la langue seconde du PMVLO. Chaque année, quelque 2,4 millions de jeunes Canadiens apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde dans les écoles primaires et secondaires au pays tandis que plus de 340 000 jeunes anglophones sont inscrits dans des programmes d'immersion en langue française³. Les nombreux programmes et projets appuyés par Patrimoine canadien et mis en œuvre par les gouvernements provinciaux et territoriaux et par les organismes non gouvernementaux qui regroupent les institutions et les professionnels de l'enseignement visent à promouvoir une connaissance pratique des deux langues nationales.

Collaboration intergouvernementale – Des initiatives structurantes donnent des résultats durables

Patrimoine canadien a investi en 2012-2013 plus de 88 millions de dollars dans le cadre des ententes bilatérales pour l'apprentissage de la langue seconde avec les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires. Plusieurs projets réalisés en 2012-2013 sont la suite d'initiatives entreprises au cours des dernières années.

³ Les données sur les effectifs scolaires par province et territoire sont disponibles à l'annexe 4.

À la fin de la précédente décennie, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse avait décidé d'intervenir en amont pour contrer la diminution des inscriptions dans les années optionnelles de ses programmes de français de base (10^e à 12^e du secondaire) et dans ceux d'immersion tardive ou de français intégré offerts à partir de la 7^e année. Depuis 2009-2010, l'appui du gouvernement du Canada lui a permis de mettre en place, graduellement dans 22 de ses 409 écoles, des classes expérimentales à tous les niveaux de son programme de français obligatoire, de la 4^e à la 9^e année. Les enseignants ont pu participer à des activités de développement et d'encadrement professionnel et avoir accès à du matériel éducatif correspondant à ces nouvelles stratégies de formation et d'apprentissage.

Durant cette même période, le gouvernement de l'Ontario a pu entreprendre une initiative similaire, centrée sur l'appui au développement professionnel des enseignants de français langue seconde à travers la province. Parmi les outils développés à leur intention au cours de ces quatre années, on retrouve des vidéos, des bulletins d'information et des guides d'évaluation.

En 2011-2012, 356 580 jeunes Canadiens étaient inscrits en immersion française au Canada, dont près de 196 000 en Ontario.

Ces outils sont basés sur la démarche proposée par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), qui constitue désormais l'une des principales références dans le domaine de la mesure de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères à travers le monde. Mieux formés et mieux outillés, les enseignants ont pu rehausser la qualité de l'enseignement offert et, du coup, le niveau et la qualité des apprentissages de leurs élèves.

Ailleurs au pays, d'autres projets plus ponctuels, mis en œuvre au cours de la dernière année, ont aussi permis de rehausser l'intérêt des élèves vis-à-vis de l'apprentissage du français langue seconde.

C'est ainsi que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard a créé, pour ses élèves inscrits dans les programmes de seconde langue officielle, un module d'évaluation et d'auto-évaluation, conforme au CECR, qui est intégré au logiciel d'exploration de carrières Career Cruising accessible à l'ensemble des étudiants de niveau secondaire de la province. Le logiciel étant aussi utilisé dans les autres provinces de l'Atlantique, le projet a permis à l'ensemble des étudiants de la région d'avoir accès à ce même module. Ces derniers peuvent donc mieux apprécier concrètement l'utilité de leurs connaissances d'une deuxième langue nationale lorsqu'ils explorent les différentes perspectives de carrière qui s'offrent à eux.

Grâce à l'appui de Patrimoine canadien et à la collaboration de Canadian Parents for French (bureau du Manitoba), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba a produit la Boîte à outils Histoire en direct - Mb TV, qui accompagne un DVD reprenant, sous forme de docudrame, les étapes marquantes de l'histoire de la province de 1870 à nos jours. Les premières réactions sont bonnes. Les professeurs se sont dits mieux outillés et les élèves ont une meilleure compréhension de l'importance historique du français dans l'histoire de la province et de son importance dans le Manitoba contemporain.

Des réseaux et des institutions voués au progrès du bilinguisme chez les Canadiens

À l'échelle du pays, les institutions et les professionnels voués à l'enseignement de la langue seconde travaillent ensemble, au sein de réseaux dynamiques. L'approfondissement des connaissances, le partage des meilleures pratiques, les initiatives concrètes de recrutement et les compétences de ces institutions et professionnels rayonnent d'ailleurs bien au-delà de nos frontières.

L'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa qui reçoit chaque année la visite de plusieurs délégations étrangères, met l'expertise canadienne en matière de bilinguisme et d'acquisition des langues au service de regroupements internationaux comme l'Organisation universitaire interaméricaine ou l'University of Central Asia. En 2012-2013, l'appui de Patrimoine canadien a facilité la tenue, en avril, du colloque de son Centre canadien d'études et de recherche en bilinguisme et aménagement linguistique (CCERBAL), qui avait pour thème « Pratiques innovantes en apprentissage des langues assisté par ordinateur ». En février 2013, le CCERBAL a également organisé un court symposium placé sous le thème « Professeurs bilingues de haut calibre : formation, enseignement et plus ».

En 2012-2013, l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) a réalisé un projet de recrutement de diplômés anglophones frais émoulus des écoles secondaires d'immersion. Mis en œuvre en collaboration étroite avec l'organisme Canadian Parents for French, l'Association canadienne des professeurs d'immersion et la Canadian School Boards Association et soutenu financièrement par Patrimoine canadien, le projet a permis à l'AUFC d'offrir 25 bourses au mérite, d'une valeur de 5 000 dollars chacune, à des lauréats anglophones bilingues, choisis dans toutes les régions du pays. Les établissements où ces derniers ont choisi de poursuivre leurs études en français leur ont affecté un accompagnateur chargé de favoriser leur succès scolaire et leur intégration. Chaque boursier a également réalisé un projet de travail communautaire dans sa communauté d'accueil, ce qui a grandement contribué à lui faire mieux comprendre son nouveau milieu et les enjeux qui y sont associés. L'attribution de ces bourses d'études a donc contribué à lever les barrières à l'entrée d'étudiants anglophones bilingues dans les universités de la francophonie canadienne.

1.3 Autres activités de financement

Outre les principaux volets de ses deux programmes, Patrimoine canadien met en œuvre trois autres activités majeures de financement, gérées par des tierces parties, qui concourent à l'atteinte de ses grands objectifs de développement et d'épanouissement des CLOSM et de pleine reconnaissance du français et de l'anglais au Canada.

Des droits linguistiques clarifiés et reconnus

En 2012-2013, l'entente liant Patrimoine canadien à l'Université d'Ottawa pour la gestion du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) a été renouvelée pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2012. Le budget annuel du PADL s'établit à 1,5 million de dollars.

Créé en 2009, le PADL a pour objectif de promouvoir, par l'éducation publique, la connaissance des droits linguistiques garantis par la constitution, de donner accès à un processus de modes alternatifs de résolution de conflits hors cour et d'appuyer les recours judiciaires qui permettent l'avancement et la clarification des droits. Les trois volets du programme demeurent les mêmes : Information et promotion, Modes alternatifs de résolution de conflits et Recours judiciaires.

L'un des événements marquants de l'année pour le PADL a certainement été le lancement en février 2013 du portail portant le nom de *Carrefour d'information sur les droits linguistiques constitutionnels*. Les contenus de ce portail dynamique sont articulés autour de trois grands thèmes : communications et services, éducation (contenus accessibles en ligne en 2015) et domaines judiciaire et législatif (contenus accessibles en ligne en 2014). Une quatrième section regroupe des projets spéciaux axés sur les contextes spécifiques de différentes communautés de langue officielle. L'information vulgarisée prend la forme de questions et de réponses, de schémas et de tableaux, de capsules vidéo informatives ainsi que de témoignages.

Travailler tout en pratiquant le français et l'anglais

Les deux volets de l'initiative Jeunesse Canada au travail financés par Patrimoine canadien s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada. Ensemble, le volet Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles (JCTDLO) et le volet Jeunesse Canada au travail pour une carrière en français et en anglais (JCTCFA) contribuent au développement des CLOSM et à la reconnaissance des deux langues nationales du Canada. En 2012-2013, Patrimoine canadien a consacré près de 3,5 millions de dollars à ces initiatives. La gestion de ces deux volets de programme est assurée par six organismes non gouvernementaux répartis à travers le pays.

Ouverts à tous les jeunes, ces deux volets contribuent à un maillage plus étroit de nos identités culturelles. En 2012-2013, quelque 710 étudiants ont pu bénéficier d'un emploi d'été dans le cadre de JCTDLO, tandis que de nombreux jeunes diplômés ont pu acquérir une expérience de travail à l'étranger tout en améliorant leurs compétences linguistiques grâce à JCTCFA.

Vivre à fond l'expérience canadienne

Patrimoine canadien confie au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] la gestion de trois programmes d'apprentissage de la langue et de moniteurs de langue en milieu scolaire qui, chaque année, permettent à environ 8 200 jeunes de vivre à fond l'expérience canadienne. Ces trois programmes sont financés à hauteur de 23 millions de dollars par année par Patrimoine canadien (16 millions de dollars pour les programmes Destination Clic et Explore, et 7 millions de dollars pour le programme Odyssée).

Grâce à Destination Clic, durant l'été 2012, une centaine de jeunes francophones de 8^e et de 9^e année issus des CLOSM se sont retrouvés dans les locaux de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa pendant trois semaines pour améliorer leurs connaissances de leur première langue nationale. Le programme Explore offre pour sa part une occasion d'apprentissage intensif de l'anglais ou du français, langue seconde au cours du printemps ou durant l'été pendant 5 semaines. Il est réservé à des étudiants qui doivent avoir complété au moins leur 11^e année ou, dans le cas des jeunes Québécois, leur 5^e secondaire. En 2012-2013, le programme Explore a accordé quelque 7 800 bourses.

Le programme Odyssée est destiné à des jeunes qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales au Québec ou qui ont complété au moins une année universitaire ailleurs au Canada. Il leur offre une expérience de travail rémunéré pendant l'année scolaire, en tant qu'aide-enseignant en milieu scolaire, au niveau primaire, secondaire et même post-secondaire. Supervisés par un professeur, certains travaillent comme moniteurs de français ou d'anglais langue seconde partout au pays et d'autres comme moniteurs de français première langue dans des écoles des CLOSM. En 2012-2013, ce programme a déployé plus de 300 moniteurs à travers le Canada.

Partie 2 – Résultats des institutions fédérales - Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

En matière de concertation interministérielle, Patrimoine canadien et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ont adopté, depuis 2011-2012, une approche coordonnée sur trois ans qui se traduit par le fait que toutes les institutions fédérales sont invitées à rendre compte de la manière dont elles contribuent à la mise en œuvre des parties IV, V, VI de la LLO au SCT et de la partie VII (article 41) de la LLO à Patrimoine canadien. Les institutions fédérales contribuent donc à mettre en œuvre partout au pays l'engagement du gouvernement du Canada envers les langues officielles qui vise à protéger, célébrer et renforcer la dualité linguistique.

Cette seconde partie du *Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013* de Patrimoine canadien présente un éventail des résultats atteints par les institutions fédérales, incluant le ministère lui-même, au cours de la deuxième année de mise en œuvre de ce cycle triennal⁴. L'approche de Patrimoine canadien auprès des institutions fédérales est adaptée en fonction de leur potentiel de contribution à la mise en œuvre de la partie VII (article 41) de la LLO, c'est-à-dire :

- au développement et à l'épanouissement des CLOSM; et,
- à la promotion des langues officielles dans la société canadienne.

Pour sa part, Patrimoine canadien a renforcé son appui aux institutions fédérales dans la mise en œuvre de la partie VII de la LLO en soutenant, de façon ciblée, leurs efforts comme en témoigne la tenue d'une rencontre thématique sur la promotion des langues officielles dans la société canadienne en avril 2013. Lors de cet événement, un premier recueil de bonnes pratiques a été partagé avec l'ensemble des participants.

La coordination interministérielle en région exercée par Patrimoine canadien a aussi porté fruit puisque la tenue du Forum sur les langues officielles qui a eu lieu à Toronto, le 21 mars, a regroupé une cinquantaine de représentants régionaux provenant de diverses institutions fédérales. Par ailleurs, des représentants d'un nombre sans précédent d'institutions fédérales ont participé à la rencontre organisée par Patrimoine canadien sur la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO en juin, ce qui confirme le dynamisme d'une communauté de pratique en pleine croissance mais aussi l'importance de la formation.

Les sections qui suivent permettent de mettre en lumière certaines des principales réalisations mises en œuvre par les institutions fédérales et leurs partenaires, en commençant par la présentation des plus importantes consultations en matière de langues officielles menées au pays par le gouvernement du Canada.

À l'écoute des Canadiens

Entre mai et octobre 2012, le gouvernement du Canada a mené de vastes consultations pancanadiennes en matière de langues officielles au pays afin de mieux comprendre les enjeux et les priorités d'avenir des CLOSM. Des discussions en table ronde, auxquelles ont participé plus de 400 Canadiens, ont eu lieu dans 22 villes canadiennes, dans toutes les régions du pays. Un questionnaire en ligne a permis à près de 2 200 Canadiens d'exprimer leurs points de vue sur les langues officielles.

Un grand nombre de Canadiens ont indiqué que la *Feuille de route 2008-2013* avait permis de réaliser des améliorations notoires dans les secteurs prioritaires comme l'éducation, les arts et la culture, le développement économique et la santé. Ils ont fait part de leurs recommandations pour la nouvelle stratégie afin de poursuivre cet élan, comme notamment l'importance de faire la promotion des avantages économiques liés aux langues officielles et le rôle de l'intégration professionnelle dans l'établissement des immigrants au sein des CLOSM.

⁴ Cette année, 85 institutions fédérales ont été invitées à faire rapport.

Annoncée en mars 2013, la *Feuille de route 2013-2018* répond aux préoccupations exprimées par les Canadiens lors de ces consultations en s'inscrivant dans la continuité de la précédente initiative, en poursuivant les investissements dans les secteurs prioritaires existants tout en mettant de l'avant de nouvelles initiatives, et en améliorant le processus de reddition de comptes afin de permettre aux Canadiens de partout au pays de mieux apprécier la dualité linguistique.

La *Feuille de route 2013-2018* cible les avantages sociaux et économiques de nos deux langues nationales pour les Canadiens. Elle est dotée d'un financement de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans. Elle s'articule autour de trois nouveaux piliers qui ont été identifiés lors des consultations comme champs d'action prioritaires : éducation, immigration et communautés. La *Feuille de route 2013-2018* est une initiative qui permet à 14 institutions fédérales de mettre leurs ressources en commun dans le cadre de la mise en œuvre de 28 initiatives distinctes.

2.1 Des relations étroites

Entretenir des relations étroites avec les CLOSM permet d'échanger sur les enjeux en cours, de connaître leurs besoins et d'identifier les priorités à cibler pour l'ensemble des participants. Au fil des ans, de nombreuses institutions fédérales se sont dotées de mécanismes de dialogue permanents, comme des consultations annuelles, par exemple, qui favorisent des échanges soutenus avec les CLOSM. La plupart du temps, ces mécanismes regroupent plusieurs partenaires fédéraux et communautaires mais certains d'entre eux peuvent aussi inclure des institutions provinciales et territoriales. Ils couvrent tous les domaines d'intervention prioritaires à savoir les arts et la culture, le développement économique et l'employabilité, l'immigration, la justice et la sécurité et les médias.

Une participation active

Dans le cadre du développement du Plan Chantiers Canada 2014-2024, Infrastructure Canada a encouragé les gouvernements provinciaux et territoriaux à inclure les CLOSM à leurs délibérations afin d'établir les besoins et les priorités en matière d'infrastructures. Les résultats de ces consultations élargies ont permis de mieux comprendre la façon dont les espaces communautaires, le transport et les télécommunications à large bande peuvent contribuer au développement des CLOSM. Conséquemment, Infrastructure Canada a ajouté ces nouveaux domaines aux catégories admissibles en vertu du Fonds de la taxe sur l'essence qui fait partie du nouveau Plan. Les financements reliés à ce programme seront disponibles dès 2014-2015.

Dans le domaine de la culture, c'est en intégrant des représentants des CLOSM du secteur culturel aux comités d'évaluation par les pairs chargés de l'attribution de ses subventions que le Conseil des arts du Canada s'assure que les questions et les pratiques relatives aux CLOSM soient pleinement prises en compte dans l'ensemble de ses programmes. En 2012-2013, l'organisme s'est assuré d'une représentation équitable des CLOSM à la table d'évaluation afin qu'elle soit représentative d'un large éventail d'expériences, de perspectives et que les questions relatives aux pratiques des CLOSM soient bien comprises.

En 2012, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a créé un poste de coordonnateur de la programmation publique jeunesse et francophone. L'institution a ainsi atteint deux objectifs :

- mieux comprendre les besoins et les intérêts spécifiques des CLOSM et des jeunes lors de l'élaboration et de la prestation des programmes et des activités du musée; et
- s'assurer que la place des CLOSM dans l'histoire de l'immigration soit bien reflétée afin de promouvoir leur culture, leur patrimoine et leur identité.

Grâce à une planification concertée, le Musée canadien de l'histoire a amené plus de 80 organismes francophones et plus de 20 organismes anglophones issus des CLOSM à s'impliquer activement dans la conception de la nouvelle salle sur l'histoire du Canada du musée afin de s'assurer que la contribution des CLOSM à l'évolution du Canada soit bien représentée.

Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC) a, pour sa part, organisé une rencontre du Comité interministériel sur les aînés portant exclusivement sur les aînés vivant dans les CLOSM.

Ce faisant, il a permis aux représentants de la Fédération des aînées et des aînés francophones du Canada (FAAFC) et de Seniors Action Quebec (SAQ) de sensibiliser les représentants de dix ministères fédéraux aux défis auxquels font face les aînés vivant dans des CLOSM, plus particulièrement à des enjeux comme la violence envers les aînés, et à leurs priorités en termes de services pour améliorer la qualité de vie dans leurs collectivités. Une constatation importante d'une étude publiée en novembre 2013 par le Commissaire aux langues officielles indique que le taux de personnes âgées est plus élevé dans la plupart des CLOSM que dans le reste de la population.

La collaboration entre les bureaux régionaux de l'Agence de promotion économique du Canada (APECA) et les organismes partenaires est constante et permet à l'ensemble des représentants, non seulement de participer à des comités de travail conjoints, mais aussi de tenir des forums sectoriels. Cela permet à l'APECA de participer à de nombreux projets dès leur conception, comme, par exemple, un projet mené auprès de la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique qui vise à faire la promotion de « l'expérience acadienne » dans cinq régions touristiques du Canada atlantique.

En 2013, Justice Canada a participé à l'assemblée générale de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) et à la réunion annuelle des intervenants francophones du secteur de la justice de l'Ontario. Les deux événements ont permis aux représentants de Justice Canada d'approfondir leurs connaissances sur les besoins et les priorités en matière de justice des membres de CLOSM. Ils ont aussi eu l'occasion de relancer les collaborations autour d'initiatives concrètes en matière de justice comme, par exemple, le Plan stratégique communautaire de l'Ontario intitulé *Évolution des services en français dans le secteur de la justice*.

Par ailleurs, grâce à la participation régulière d'un représentant du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada de la région des Territoires du Nord-Ouest aux réunions de la Fédération franco-ténoise, les membres de l'organisme connaissent mieux les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada aux résidents de ce territoire.

Les relations régulières que Condition féminine Canada entretient avec l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne ont donné naissance à un projet visant à promouvoir l'accès au pouvoir des jeunes femmes francophones de l'extérieur du Québec qui étudient dans un collège ou dans une université. Au Québec, l'organisme fédéral appuie aussi une initiative du Committee for Anglophone Social Action visant à éliminer les obstacles qui empêchent les jeunes femmes de cinq communautés gaspésiennes de participer à la vie communautaire activement.

Des réseaux solides

Au fil des années, certaines institutions fédérales dont Patrimoine canadien, ont aussi contribué au développement de réseaux solides. À leur tour, ces réseaux ont favorisé une diversité toujours plus grande de liens entre les institutions fédérales, les CLOSM et les organismes nationaux, régionaux ou provinciaux qui œuvrent dans plusieurs domaines. Aujourd'hui, les organismes des CLOSM sont considérés comme des partenaires à part entière des institutions fédérales dans leur démarche visant à réaliser leur mandat et à respecter la LLO.

Les représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et du Quebec Community Groups Network (QCGN), leurs homologues des réseaux national ou provinciaux du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) et de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC), de la FCCF, de l'organisme Canadian Parents for French ou encore du Consortium national de formation en santé (CNFS) sont depuis longtemps des interlocuteurs dynamiques des institutions fédérales.

Le Fonds d'habilitation de RHDCC a permis au RDÉE d'entreprendre une étude de faisabilité portant sur la création d'un réseau des réseaux d'affaires francophones en milieu minoritaire. Pour le RDÉE, l'année 2012 a aussi été marquée par le renouvellement du protocole d'entente qui balise le travail qu'il effectue en collaboration avec la Commission canadienne du tourisme. Parallèlement, Industrie Canada, qui s'est engagée à coordonner les initiatives fédérales en matière de tourisme dans les CLOSM, a financé cette année la réalisation d'un portrait des produits touristiques offerts dans les communautés d'expression anglaise du

Québec. Suite à cette initiative, la CEDEC a développé une stratégie de tourisme pour mettre en valeur les atouts de ces communautés.

L'appui pluriannuel offert par Justice Canada à l'organisme torontois La Passerelle - Intégration et développement économique a débouché cette année sur plusieurs initiatives concrètes. Une première Foire de carrières en justice a permis à plus de 200 jeunes francophones, issus de l'immigration pour la plupart, d'échanger avec des représentants d'une quinzaine d'institutions des domaines de l'éducation, des institutions publiques et des forces de l'ordre. Alors que les jeunes ont eu l'occasion de connaître les carrières en justice qui s'offrent à eux comme des options d'avenir au niveau professionnel et d'envisager un cheminement futur qui fera en sorte que la communauté francophone ait un nombre accru d'individus œuvrant dans le domaine de la justice, les professionnels et intervenants du milieu de la justice en français ont été sensibilisés aux enjeux culturels et sociaux des communautés immigrantes francophones. Cet exercice de promotion a été rendu possible grâce à un partenariat élargi qui incluait aussi l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), la Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law (FAJEF) et le Réseau des femmes afro-canadiennes francophones (REFFAC).

Grâce à l'appui de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, un partenaire de longue date, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba a mené à terme cette année pas moins de 14 initiatives de diversification rurale et projets verts qui ont mis l'accent sur le développement économique durable des CLOSM.

Des collaborations clés entre différents intervenants gouvernementaux

Grâce aux relations de plus en plus étroites que les institutions fédérales tissent entre elles et aux liens de plus en plus nombreux qu'elles entretiennent avec leurs homologues provinciaux et municipaux, des collaborations se créent et rendent possibles des projets que ces acteurs n'auraient pu mener individuellement.

Des institutions fédérales travaillent ensemble depuis longtemps pour optimiser l'impact de leurs interventions. Par exemple, les institutions fédérales à vocation culturelle collaborent depuis 1998 avec la FCCF dans le cadre de l'Entente sur le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne dans des domaines d'action comme le soutien à la relève et au développement professionnel des artistes, le renforcement des structures culturelles et artistiques, et l'accroissement de la visibilité et du rayonnement des artistes.

Par ailleurs, le Centre national des Arts (CNA) a signé une entente qui fait de lui un partenaire des « Révélections Radio-Canada ». Ce faisant, il s'est engagé à présenter les artistes « Révélections » dans le cadre de son volet de programmation « CNA présente », consacré exclusivement à la musique contemporaine canadienne. De cette façon, le CNA contribue à donner une plus grande visibilité aux artistes lauréats et au lancement de leur carrière. Cela constitue un appui tangible au soutien de la relève artistique, incluant des artistes issus des CLOSM comme la chanteuse Lisa LeBlanc.

D'autres institutions ont aussi établi des partenariats ciblés sur des projets précis dans des domaines d'action prioritaires, à la fois pour le gouvernement du Canada et les CLOSM, comme l'immigration et le développement économique.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) appuie notamment les 13 réseaux en immigration francophone qui coordonnent les efforts en vue de favoriser l'immigration au sein des CLOSM, dans neuf provinces et deux territoires. Il s'agit d'encadrer le processus d'immigration francophone vers les CLOSM de manière globale avec une coordination de l'intervention des intervenants à différentes étapes comme :

- le recrutement des immigrants
- l'accueil des nouveaux arrivants
- l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne (intégration au monde du travail, intégration sociale, participation à la vie culturelle, etc.)

En 2012, 3 684 résidents permanents d'expression française admis au Canada se sont établis dans les communautés francophones en situation minoritaire au pays.

En plus des intervenants gouvernementaux des niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal, ces réseaux rassemblent près de 250 organismes partenaires actifs dans toutes les sphères de la société. CIC facilite également le partage des meilleures pratiques entre les membres de ces réseaux. Cette approche permet un engagement accru des provinces et territoires envers l'immigration francophone et une meilleure collaboration entre tous les acteurs aux niveaux régional et local.

Les paliers de gouvernement provinciaux ou municipaux sont aussi des partenaires des institutions fédérales vouées au développement régional. Par exemple, l'APECA, une agence responsable d'appuyer le développement régional dans les provinces de l'Atlantique, a été l'un des importants bailleurs de fonds fédéraux du Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne. À la fin du mois d'octobre 2012, l'événement d'une durée de trois jours a réuni des représentants des gouvernements provinciaux, des CLOSM et du secteur privé, à Gatineau, au Québec. Cette rencontre a débouché sur la présentation d'un plan d'action intégré qui vise à renforcer, augmenter et promouvoir la valeur économique des CLOSM francophones dans les efforts globaux de développement du pays.

L'Agence de la santé publique du Canada participe à de nombreux comités et à des groupes de travail dans chaque province et territoire. Les interactions régulières, avec ses vis-à-vis provinciaux et les représentants des CLOSM, lui permettent d'intervenir là où elle peut répondre à des besoins précis et avoir un impact important. En 2012-2013, elle a concentré ses interventions sur le programme de Développement communautaire sur le VIH/sida, le Programme d'action communautaire pour les enfants, le Programme canadien de nutrition prénatale et la Stratégie canadienne sur le diabète. Ces programmes communautaires visent à promouvoir la santé publique et à offrir le soutien nécessaire pour améliorer la santé et le bien-être de différents groupes de la population en fonction des besoins spécifiques des communautés. La contribution financière de cette institution fédérale dans le domaine du développement de la petite enfance dans la région de l'Atlantique a été particulièrement significative puisque désormais des centres de ressources familiales peuvent élargir leur action et appuyer de nombreuses CLOSM à travers toute la région.

2.2 Des gestes concrets

Cette année encore, les nouveaux mécanismes de reddition de comptes ont fait ressortir la quantité et la diversité des initiatives mises en œuvre ou appuyées par les institutions fédérales afin de remplir leurs obligations vis-à-vis de la partie VII de la LLO. Les institutions fédérales contribuent ainsi à mettre en œuvre l'engagement du gouvernement du Canada qui vise à protéger, célébrer et renforcer la dualité linguistique afin que les deux langues nationales du Canada soient non seulement considérées comme une facette essentielle de l'identité du pays mais aussi de la vitalité économique du Canada et ce, ici comme à l'extérieur de nos frontières.

L'importance des mécanismes internes solides

Les institutions fédérales s'acquittent de leur mandat ainsi que de la visibilité des enjeux liés à la mise en œuvre de la LLO au sein de leur organisation par différents moyens. Pour appuyer les efforts de l'ensemble des institutions fédérales, le SCT a élaboré de nouveaux instruments qui énoncent, pour la première fois, les responsabilités des administrateurs généraux à l'égard de la gouvernance en matière de langues officielles dans leur institution fédérale et qui précisent, entre autres, le rôle des champions des langues officielles. Le champion des langues officielles de chaque institution fédérale a la responsabilité de promouvoir les langues officielles et de favoriser leur épanouissement au sein de son institution mais aussi de s'assurer que la haute direction de l'institution en tienne compte dans ses prises de décisions.

Le Bureau du Conseil privé a, pour sa part, pris des mesures pour s'assurer que tous les mémoires et les autres documents présentés au Cabinet contiennent une analyse d'impacts sur les langues officielles. Il est en effet requis de tenir compte, de manière systématique, dans les processus décisionnels clés des institutions fédérales, des recommandations sur la façon d'atténuer les risques d'impacts négatifs ou d'illustrer les répercussions positives sur la vitalité des CLOSM et la promotion de la dualité linguistique. Cela contribue à la prise en compte de la partie VII de la LLO dans les décisions prises au plus haut niveau du gouvernement.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a, quant à lui, finalisé, au cours de l'année 2012, la politique réglementaire qui encadre l'utilisation de son nouveau Fonds de participation à la radiodiffusion. Ce Fonds permet désormais à des groupes de défense de l'intérêt public et des consommateurs, dont les CLOSM, de participer davantage aux processus publics du CRTC qui les concernent. Cela permet au CRTC de mieux tenir compte de leurs besoins et de leurs réalités et de jauger la portée de ses décisions sur les CLOSM. Le Fonds vise aussi à soutenir l'élaboration de recherches et d'analyses visant la défense des intérêts des communautés linguistiques minoritaires dans le domaine de la radiodiffusion.

En matière d'élaboration et de gestion des programmes de subventions et contributions, Environnement Canada a aussi pris des mesures pour déterminer si ses politiques et programmes ont une incidence sur la promotion de la dualité linguistique et le développement des CLOSM. Cela s'est traduit par le fait de bien connaître les besoins des CLOSM dans les différentes régions du pays, de tenir compte des CLOSM dans la clientèle visée par les projets présentés, de prendre des mesures positives visant à encourager des groupes à solliciter, inclure ou desservir les CLOSM afin de promouvoir leur participation ou leur représentation dans la société canadienne.

Transport Canada a élaboré et diffusé un *Guide des langues officielles dans les programmes de paiements de transfert*. Les gestionnaires doivent veiller à ce que les initiatives soient toutes analysées pour vérifier que Transport Canada respecte ses obligations linguistiques, y compris les obligations liées à la partie VII de la LLO. Il s'agit, par exemple, de connaître les réalités communautaires spécifiques aux différentes CLOSM comme le vieillissement de la population et d'en tenir compte lors de l'élaboration de programmes concernant le réseau de transport canadien.

Pour sa part, Sécurité publique Canada a collaboré étroitement avec le Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et Recherche et développement pour la défense Canada afin de normaliser la terminologie française et anglaise utilisée dans la gestion des situations d'urgence. L'ouvrage bilingue, intitulé *Vocabulaire de la gestion des urgences/Emergency Management Vocabulary*, a été publié en 2012-2013.

La visibilité des communautés de langue officielle en situation minoritaire

Une visibilité accrue des CLOSM et du caractère bilingue du Canada constituent des objectifs importants pour bon nombre de projets appuyés par les institutions fédérales.

La diffusion des données linguistiques du recensement par Statistique Canada constitue toujours une occasion importante de donner une visibilité accrue aux CLOSM et à l'usage de l'anglais et du français partout au pays. C'est le 24 octobre 2012 que l'agence a diffusé publiquement une vaste gamme de nouveaux produits de données linguistiques tirées du Recensement de 2011. Parmi ceux-ci :

- Des faits saillants;
- Des profils détaillés de provinces et territoires;
- Des tableaux thématiques;
- Une analyse générale avec une perspective géographique;
- Un navigateur de données sous forme cartographique.

Lors du Recensement de 2011, un peu plus de 5 795 000 personnes au Canada ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada, en hausse de près de 350 000 par rapport aux chiffres du Recensement de 2006. Ces personnes bilingues constituaient 17,5 % de l'ensemble de la population.

La grande diversité des informations statistiques diffusées offre aux Canadiens, incluant les membres des CLOSM, des portraits actualisés très précis, à une échelle géographique très fine. Ces portraits détaillés et fiables aident également les gouvernements et les CLOSM à planifier leurs interventions.

L'accès du grand public à des documents historiques et, plus particulièrement, à des artefacts qui témoignent concrètement des nombreuses facettes de l'histoire des CLOSM, permet non seulement de donner davantage de visibilité à ces communautés mais aussi d'enrichir la compréhension que les Canadiens ont de l'histoire du Canada, un pays fier de sa dualité linguistique. Le patrimoine documentaire constitue, à cet égard, un élément fondamental de la mémoire des CLOSM. En 2012-2013, Bibliothèque et Archives Canada, en collaboration avec

les Archives nationales du Québec, a entrepris un projet qui vise à assurer la préservation et la mise en valeur des archives franco-canadiennes. Au final, les Canadiens auront un accès accru à des documents archivistiques gouvernementaux et non gouvernementaux par l'entremise d'un portail collaboratif.

Dans le domaine des arts et de la culture, VIA Rail Canada, la Société Radio-Canada, l'Office national du film (ONF) et l'Institut Historica-Dominion ont mis leurs ressources en commun. Ceci a permis à VIA Rail Canada d'annoncer, en mars 2013, le lancement d'un tout nouveau système de divertissement à bord de ses trains qui met en vedette des créations audiovisuelles canadiennes. Disponible sur les trains du corridor Québec-Windsor, la plateforme permet aux usagers d'accéder gratuitement à des bulletins de nouvelles, à des séries télévisées, à des films et à des documentaires exclusivement canadiens, en français et en anglais.

Un autre partenariat, orchestré par l'ONF en collaboration avec Téléfilm Canada, a aussi permis aux délégués internationaux du Forum mondial de la langue française, qui a eu lieu à Québec du 2 au 6 juillet 2012, de découvrir les courts métrages de cinéastes francophones de toutes les régions du pays. Cette soirée très courue a eu lieu au Musée de la civilisation, à Québec. La Société de développement culturel, l'Ambassade de France au Canada, le Front des réalisateurs indépendants du Canada et l'Alliance des producteurs francophones du Canada ont tous contribué au succès de cette initiative qui met en lumière l'importance du travail de collaboration avec d'autres partenaires.

L'ONF a aussi misé sur sa forte présence sur le Web pour faire la promotion de la dualité linguistique auprès du jeune public. Créé en partenariat avec l'Université de Moncton et avec la collaboration de Patrimoine canadien, le site *Ta parole est en jeu* propose aux jeunes Canadiens de 13 à 17 ans de tester leurs connaissances de la langue française tout en découvrant des pans de la culture francophone de partout au pays.

La Société Radio-Canada a également lancé, en février 2013, son projet d'émission multiplateforme *Living English* qui trace un portrait détaillé des communautés d'expression anglaise du Québec. Le microsite comporte plusieurs éléments interactifs dont notamment une carte du Recensement de 2011 qui indique les zones où vivent les anglophones du Québec. Il a attiré un total de près de 19 000 visiteurs uniques et près de 38 000 pages ont été consultées.

Une visibilité accrue des CLOSM peut leur permettre de contribuer davantage à l'essor économique de leur région. Consciente de ces enjeux, la Commission canadienne du tourisme fait la promotion de cinq expériences touristiques offertes dans des CLOSM du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et du Yukon, parmi les 163 expériences canadiennes distinctives qu'elle propose aux touristes du monde entier.

Au cours de l'année 2012, le CRTC a entériné une série de décisions à l'occasion du renouvellement de licence de différents diffuseurs (Shaw Direct, Bell TV, TVA, Astral Média, Sirius Canada et XM Canada) afin de garantir ou d'élargir l'accès des CLOSM aux émissions de radio et de télévision dans leur langue. Leur réalité sera aussi mieux reflétée en ondes et sur nos écrans. Dans le cas particulier de Sirius Canada et XM Canada, le CRTC a assorti le renouvellement de licence à une obligation de contribution financière à Musicaction et à FACTOR, deux organismes voués au développement et au rayonnement de la musique d'ici.

Enfin, à titre de responsable du processus de sélection des artistes de la délégation d'Équipe Canada aux Jeux de la Francophonie 2013 qui ont eu lieu à Nice, en France, le Conseil des Arts du Canada a contribué à la visibilité des CLOSM et de la dualité linguistique canadienne sur la scène internationale. En effet, trois des sept artistes participants sont originaires des CLOSM :

- Le groupe de Hip-Hop/Breakdance Supernaturalz (Ontario)
- Le conteur Stéphane Guertin (Ontario)
- L'artiste multidisciplinaire Jacquelyn Hébert (Manitoba).

Des événements rassembleurs

Les célébrations sont des moments clés pour les CLOSM car elles permettent l'organisation d'événements rassembleurs forts pour l'ensemble des membres de ces communautés et qu'elles sont aussi des occasions toutes indiquées pour mettre en valeur leur vitalité ainsi que le caractère bilingue du pays.

Le CNA a célébré en 2012-2013 « L'Année du Nord » en organisant notamment une tournée de son orchestre dans les trois territoires canadiens. Des musiciens ont collaboré avec des artistes locaux, participé à des matinées scolaires bilingues et rencontré des élèves dans des classes. Quatre écoles francophones ou d'immersion française ont reçu des trousseaux destinées aux enseignants pour les aider dans la préparation de ces activités en français. À Iqaluit, les membres de l'orchestre sont aussi allés à la rencontre de la population francophone dans le cadre d'un café musical.

En Saskatchewan, le mois de décembre 2012 a marqué la fin des célébrations de « L'Année des Fransaskois ». Sous la coordination du bureau régional de Patrimoine canadien à Regina, plus d'une douzaine d'institutions fédérales ont organisé des activités avec la communauté fransaskoise ou se sont jointes à elle pour célébrer le fait français dans la province. En plus d'organiser un concours visant à encourager la participation aux célébrations, la Société Radio-Canada a présenté une programmation spéciale consacrée à l'événement sur ses différentes plateformes (radio, télévision et Internet).

En 2012, un groupe de membres de la Gendarmerie royale du Canada, a participé à plusieurs célébrations dans les communautés pour souligner le 100^e anniversaire de la présence des francophones en Saskatchewan.

Le programme Soutien à la promotion des arts littéraires du Conseil des Arts du Canada, qui appuie notamment des organismes des CLOSM œuvrant dans l'organisation de festivals ou de salons du livre, est un partenaire de longue date d'événements comme le Festival bilingue Frye, à Moncton, ou le Festival multilingue, Blue Metropolis Bleu, à Montréal. Ces deux festivals sont considérés comme des chefs de file culturels majeurs au sein de leur communauté et reconnus comme des événements qui permettent de bâtir des ponts entre les communautés linguistiques.

Pendant que ces activités occupaient le devant de la scène, d'autres institutions fédérales ont collaboré à la préparation d'événements qui rappelleront les débuts de la présence française en Amérique. C'est notamment le cas de Parcs Canada dont les responsables se préparent à célébrer Louisbourg300, une grande fête marquant le 300^e anniversaire de la fondation de l'Île Royale (aujourd'hui l'Île du Cap Breton en Nouvelle-Écosse). La Commission de la Capitale nationale a aussi tissé des liens étroits avec les Franco-ontariens en vue des célébrations du 400^e anniversaire de l'arrivée de Samuel de Champlain au Canada.

Comme chaque année, grâce au programme de commandites commerciales d'Air Canada, de nombreux événements, comme la Franco-fête de Toronto ou le Coup de cœur francophone de Vancouver, ont pu bonifier leur programmation et permettre à des artistes canadiens de se faire connaître partout au pays. En 2012, Air Canada s'est aussi associée aux Prix littéraires Radio-Canada/CBC, en publiant les textes rédigés par les lauréats de ces prix - des auteurs canadiens émergents ou confirmés - dans le magazine bilingue enRoute, ce qui permet de mettre également en valeur les œuvres produites par les deux communautés linguistiques auprès des voyageurs.

2.3 Des outils adaptés aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire

La compréhension de plus en plus juste qu'ont les institutions fédérales des priorités et des besoins des CLOSM leur permet d'utiliser au mieux leurs compétences et leurs capacités pour créer des outils qui sont utiles à ces communautés mais aussi à tous les interlocuteurs appelés à transiger avec elles.

Éducation et formation

Partout au pays, l'éducation et la formation dans la langue de la minorité demeurent une priorité pour les CLOSM. Par ailleurs, dans un univers économique de plus en plus compétitif, la disponibilité d'une main d'œuvre bilingue constitue un facteur toujours plus important pour le développement économique de notre pays. Une proportion élevée de Canadiens (77,2 %) considère que le fait de connaître le français et l'anglais augmenterait les chances d'obtenir un emploi (Patrimoine canadien/TNS, 2012).

Au chapitre de l'apprentissage scolaire, l'ONF a lancé une nouvelle ressource en ligne baptisée Campus. Créée en étroite collaboration avec des enseignants de partout au pays et accessible par abonnement, cette nouvelle plateforme donne accès à du contenu de grande qualité qui reflète des points de vue typiquement canadiens, tant en langue française qu'en langue anglaise. Plus de 500 films ont été ajoutés aux quelque 2 000 œuvres déjà offertes sur son site Web par l'institution. De nouvelles fonctionnalités permettent maintenant aux professeurs d'effectuer des recherches par sujet et par groupe d'âge et des outils à la fine pointe de la technologie facilitent l'utilisation du matériel en classe.

Dès les premiers mois de 2012-2013, les ministères de l'éducation des gouvernements de l'Ontario, du Yukon et de la Colombie-Britannique ont acquis des licences qui permettent à l'ensemble de leurs institutions scolaires francophones et anglophones d'y avoir accès. Grâce à cette plateforme, la Direction des ressources éducatives françaises du gouvernement du Manitoba est en mesure d'offrir des œuvres en français aux institutions scolaires francophones de la province, tandis qu'au Québec, la Fondation LEARN a acquis une licence pour l'ensemble de sa communauté éducative anglophone. L'organisme Canadian Parents For French et le regroupement de bibliothèques Consortia Canada, dont les membres s'unissent pour se procurer des licences d'utilisation de matériel en ligne, sont aussi des abonnés de la première heure. Les bibliothèques abonnées obtiennent des licences qui leur donnent accès à des films de l'ONF, notamment pour des représentations publiques auprès de leurs usagers.

D'autres initiatives plus modestes représentent néanmoins un progrès considérable pour les milieux dans lesquels elles ont été créées. Par exemple, depuis plusieurs années, le ministère de Pêches et Océans Canada offre un programme d'apprentissage dans les écoles des communautés d'expression anglaise de la Côte-Nord, au Québec. Pour surmonter les obstacles posés par l'isolement de certains de ces établissements, un nouveau système de vidéoconférence a été mis en place, en collaboration étroite avec les représentants de deux écoles et d'un Centre d'éducation des adultes. C'est ainsi qu'en janvier 2013, 43 élèves de deux de ces institutions ont pu assister simultanément à une présentation sur la biologie, l'habitat des espèces marines de la région, les espèces en péril et l'importance de leur conservation. Le matériel d'accompagnement envoyé à l'avance aux enseignants leur a permis d'aider les élèves à replacer les thèmes traités dans la présentation dans un contexte plus large.

Un site Web « Space School – École spatiale » a été lancé pour susciter l'intérêt des jeunes aux sciences et technologies spatiales et pour les inciter à poursuivre des études dans ce domaine.

L'Agence spatiale canadienne a déployé des efforts particuliers en matière d'organisation de consultations auprès des commissions ou des conseils scolaires afin de s'assurer que les modules d'éducation interactifs développés à l'occasion de la mission de l'astronaute canadien, M. Chris Hatfield, dans la station spatiale internationale (du 19 décembre 2012 au 13 mai 2013) respectaient bien les besoins particuliers des CLOSM. Du matériel pédagogique inédit répondant aux exigences des programmes scolaires partout au pays a ainsi été mis à la disposition d'établissements scolaires.

Les partenariats entre des institutions fédérales et des universités et collèges sont également nombreux. Cette année, par exemple, le partenariat liant Service correctionnel du Canada et l'Université de Moncton a débouché sur la création du premier programme de mineure en criminologie offert en français dans les provinces de l'Atlantique qui a accueilli ses premiers étudiants à la session d'automne 2013. L'École de la fonction publique du Canada, pour sa part, a mené à terme son projet pilote qui a permis à une dizaine d'universités canadiennes d'utiliser ses produits d'apprentissage linguistique. Plus de 200 étudiants de partout au pays se sont mieux préparés à entrer sur le marché du travail et, dans certains cas, envisagent une carrière au sein de la fonction publique fédérale.

Suite aux premiers contacts établis en 2011-2012 avec les institutions de la région de Sudbury, Ressources naturelles Canada, en collaboration avec l'Université Laurentienne et le Collège Boréal, a entrepris l'élaboration d'un répertoire de tous ses scientifiques et professionnels qui inclura non seulement leurs champs d'expertise mais aussi leurs compétences linguistiques. Ce répertoire, qui répond à une demande des CLOSM, sera disponible prochainement sur le portail scientifique science.gc.ca et facilitera la création de nouveaux partenariats et de parrainage de travaux d'étudiants. Les discussions de Ressources naturelles Canada avec ses partenaires de l'Université Laurentienne, qui dirige un programme de deuxième cycle en communication scientifique, et de Sciences Nord, un centre scientifique basé à Sudbury qui offre des expériences scientifiques en français et en anglais aux résidents du Nord de l'Ontario, leur ont également permis de jeter les bases d'un nouveau projet. En effet, Ressources naturelles Canada produira l'an prochain un ensemble de modules sur la vulgarisation scientifique qui sera accessible aux professionnels et aux scientifiques des CLOSM afin de les aider à mieux communiquer les résultats de leurs travaux.

Le financement de Justice Canada a permis à l'AJEFO de piloter la création d'un nouvel outil, Jurisource.ca. Mis en ligne en mars 2013, ce portail juridique et linguistique est une bibliothèque virtuelle couplée à un moteur de recherche. Destiné à tous les étudiants et professionnels francophones du pays qui œuvrent dans le domaine de la justice, il recense des milliers de ressources juridiques comme, en autres :

- les lois officielles du Canada et de chaque province et territoire canadien;
- les arrêts des cours et des tribunaux administratifs;
- des études, des recherches et des périodiques spécialisés;
- des lexiques, etc.

Il offre également une plateforme de collaboration et d'échange qui permet d'offrir de la formation à distance. Réalisé grâce à la collaboration et à l'engagement de plus de 40 organismes et d'associations de regroupements professionnels de partout au pays ainsi que de dizaines d'experts (juristes, linguistes, professeurs de droit, etc.), Jurisource.ca constitue un service direct aux professionnels qui exercent leur profession au sein des CLOSM. Ce regroupement aide à résoudre efficacement les nombreux problèmes posés par la dispersion de toutes ces ressources, difficiles d'accès. Le nouveau portail créé par l'AJEFO contribue également à accroître la capacité du système de justice canadien à offrir des services en anglais et en français.

Développement économique et emploi

Ce rapide tour d'horizon des efforts fournis par les institutions fédérales afin de mieux outiller les CLOSM et de promouvoir l'utilisation des deux langues nationales du Canada ne serait cependant pas complet sans un bref survol des résultats de quelques-uns des nombreux projets destinés tout particulièrement à favoriser le développement économique et l'emploi.

Une recherche a d'ailleurs été menée par le Conference Board of Canada sur les liens entre le commerce et la langue à la demande d'Industrie Canada et de ses partenaires du RDÉE et de la CEDEC. Publiée cette année, la recherche intitulée *Le Canada, bilinguisme et commerce*, révèle qu'il y a des avantages économiques tangibles à être bilingue et que le volume des échanges commerciaux des régions bilingues étudiées est plus élevé que celui des régions moins bilingues. Statistiques à l'appui, l'étude conclut que la dualité linguistique constitue une réelle valeur ajoutée pour l'économie. Agriculture et Agro-alimentaire Canada, en partenariat avec Financement agricole Canada et les gouvernements de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario, a créé AgriGuichet. Il s'agit d'un moteur de recherche qui a pour but d'aider les producteurs et les autres travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire à trouver rapidement les programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux susceptibles de les aider à développer leurs activités. Toute l'information est disponible en français et en anglais et ce, même si

les programmes ne sont offerts que dans l'une des deux langues. Agriculture et Agro-alimentaire Canada entend améliorer cette nouvelle ressource en ajoutant progressivement les programmes offerts par d'autres provinces et territoires afin qu'il devienne « le » portail de référence, entièrement bilingue, pour tous les agriculteurs et les agroentreprises du Canada, ces entreprises commerciales qui exploitent les matières premières agricoles.

PORTAGE, un système canadien de pointe en matière de technologies langagières, a obtenu la 1^{ère} place dans le cadre de l'évaluation internationale des systèmes de traduction automatique du National Institute of Standards and Technology (NIST) aux États-Unis.

Depuis une dizaine d'années, le Conseil national de recherches Canada (CNRC) fait avancer les technologies dans le domaine du traitement du langage. Les efforts portent particulièrement sur la traduction automatique statistique et la technologie d'analyse de textes. Le CNRC a été en mesure de positionner le Canada comme un chef de file mondial dans le domaine de la traduction automatique statistique. Son système PORTAGE est actuellement considéré comme le meilleur au monde. Il est d'ailleurs employé par CLS Lexi-tech, la plus grande entreprise privée de traduction au Canada, ainsi que par le Bureau de la traduction de TPSGC qui a pour mandat d'offrir des services de traduction à toutes les institutions fédérales.

Condition féminine Canada a aussi établi un nouveau partenariat avec le RDÉE puisqu'ils partagent un objectif commun, soit le but d'améliorer la sécurité économique et la prospérité des femmes et des jeunes filles, y compris de celles qui vivent dans les CLOSM. En février 2013, Condition féminine Canada a présenté un exposé sur le fonctionnement du Programme de la promotion de la femme aux membres du RDÉE Canada pour encourager des demandes d'appui à des projets concrets émanant de groupes de femmes vivant dans les CLOSM.

Dans l'Est du pays, l'appui donné par l'APECA a permis au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse d'offrir toute une gamme de services qui ont rejoint 276 entreprises. Des dizaines d'entre elles ont participé à l'une ou l'autre des cinq séances de réseautage professionnel organisées tout au long de l'année, tandis que les représentants de 14 petites et moyennes entreprises (PME) ont pris part à des ateliers sur le développement.

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a joué un rôle similaire au Québec, en soutenant le développement et l'expansion du Small Business Support Network (SBSN). Fort des résultats obtenus par le SBSN dans les Laurentides, en Montérégie et en Estrie, DEC a appuyé son déploiement dans sept autres régions du Québec. Au cours de l'année 2012-2013, le SBSN a organisé pas moins de 70 événements et 3 webinaires qui, ensemble, ont rejoint quelque 1 100 participants. L'impact de ces initiatives amène DEC à planifier un appui qui pourrait permettre à l'organisme d'étendre ses activités à l'ensemble du territoire québécois. Dans le même ordre d'idées, DEC a soutenu l'organisme Voice of English-Speaking Quebec qui offre du mentorat d'affaires en français et en anglais. L'organisme met en contact des chercheurs d'emploi anglophones et des entreprises en quête de main-d'œuvre de la région de Québec. Les trois événements de réseautage qu'il a organisés en 2012-2013 ont attiré plusieurs centaines d'employeurs, d'entrepreneurs, de chercheurs d'emploi et d'organismes.

En Ontario, des initiatives du RDÉE lancées en 2011-2012 avec l'appui de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario ont aussi rapidement produit des résultats intéressants. La réponse enthousiaste à la disponibilité des quatre spécialistes embauchés pour fournir des conseils professionnels et de la formation aux PME francophones du sud de la province constitue à elle seule une confirmation du bien-fondé de l'investissement. Au cours de l'année, pas moins de 203 entreprises ont pu accroître leurs capacités entrepreneuriales et 60 d'entre elles ont obtenu de l'aide et des conseils afin de saisir de nouvelles occasions d'affaires. Dix nouvelles entreprises ont d'ailleurs été créées, cinq autres ont pris de l'expansion et 25 PME ont pu poursuivre leurs activités malgré un contexte économique en évolution constante. Au total, les interventions du RDÉE Ontario ont permis la création ou le maintien de 43 partenariats d'affaires.

Conclusion

Ce *Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013* présente les actions menées par le gouvernement du Canada en matière de promotion du français et de l'anglais, en faveur du développement des CLOSM et de la promotion des deux langues officielles dans la société canadienne, au cours de la dernière année.

Au-delà de la diversité et, parfois, de la complexité des interventions qui découlent non seulement du double mandat de Patrimoine canadien mais aussi du rôle actif joué par toutes les institutions fédérales afin de respecter leurs obligations à l'égard de la LLO, il est possible de dégager trois grands constats qui caractérisent l'ensemble de toutes ces initiatives gouvernementales fédérales :

- Le premier constat se rapporte au rôle essentiel des interventions fédérales en matière de langues officielles, qu'elles prennent une forme directe ou indirecte. Cela saute aux yeux lorsque l'on constate toutes les initiatives menées à bien, cette année encore, par le biais des programmes d'appui aux langues officielles au sein de Patrimoine canadien. Les appuis de longue date offerts par Patrimoine canadien, qu'il s'agisse des ententes qui le lient aux 13 provinces et territoires dans les domaines de l'éducation et de la prestation des services dans la langue de la minorité ou encore des relations qu'il entretient avec quelque 500 organismes sans but lucratif, jouent un rôle vital dans l'existence de structures solides vers lesquelles les membres des CLOSM peuvent se tourner pour vivre pleinement dans leur langue au sein de leurs communautés.
- Les résultats présentés témoignent aussi d'une autre réalité importante à savoir l'importance du travail de collaboration. En amont, cette dynamique est souvent animée par Patrimoine canadien, par le biais de ses propres programmes, au travers de l'appui qu'il donne aux autres institutions fédérales et, ensuite, par l'ensemble des autres institutions fédérales partout au pays. Qu'elles soient d'envergure nationale, régionale ou locale, ces collaborations ont un effet « domino » sur la capacité des CLOSM à contribuer de plus en plus efficacement à l'identification de leurs besoins et à participer activement à la mise en œuvre d'initiatives. Cela témoigne également de la volonté qu'ont tous les acteurs de mettre en commun leurs ressources pour entreprendre des projets qui contribuent à l'épanouissement et le développement des CLOSM ainsi que la pleine reconnaissance du français et de l'anglais dans la société canadienne.
- Le troisième et dernier grand constat que l'on peut énoncer porte sur le degré élevé de complémentarité entre toutes les initiatives présentées. Cette complémentarité s'exprime de manière variée comme, par exemple, dans la coexistence d'initiatives à long terme, d'envergure parfois différente ou encore dans la diversité des domaines d'action rencontrés.

Finalement, en organisant des consultations sur les langues officielles sans précédent au pays au cours de l'année 2012 puis, en annonçant la *Feuille de route 2013-2018* en 2013, le gouvernement du Canada a, encore une fois, clairement réitéré l'importance qu'il accorde au développement et à l'épanouissement des CLOSM et à la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. La *Feuille de route 2013-2018* donne au gouvernement les moyens d'agir de façon concrète dans les domaines d'action que les Canadiens estiment importants, soit l'éducation, l'immigration et l'appui aux communautés. Pour citer le Premier ministre du Canada, le très honorable Stephen Harper : « [...] cette Feuille de route trace la voie vers un Canada encore plus fort et plus uni; un Canada où le français et l'anglais, les langues de notre identité nationale, sont plus que jamais une source de fierté pour les Canadiens ».

Annexe 1 – Répartition des dépenses par province et territoire en 2012-2013

	Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien)									
	Développement des communautés de langue officielle						Mise en valeur des langues officielles			TOTAL
	Volet Vie communautaire				Volet Éducation dans la langue de la minorité	Total partiel	Volet Promotion de la dualité linguistique	Volet Apprentissage de la langue seconde	Total partiel	
	Collaboration avec le secteur communautaire	Collaboration inter-gouvernementale en matière de services	Fonds de développement culturel	Total partiel						
Terre-Neuve-et-Labrador	988 500	525 000	66 500	1 580 000	1 301 551	2 881 551	136 710	2 684 295	2 821 005	5 702 556
Île-du-Prince-Édouard	784 134	1 562 500	96 000	2 442 634	3 447 382	5 890 016	112 200	1 076 602	1 188 802	7 078 818
Nouvelle-Écosse	1 735 652	1 400 000	120 700	3 256 352	4 696 725	7 953 077	160 130	3 761 355	3 921 485	11 874 562
Nouveau-Brunswick	3 507 866	2 000 000	305 400	5 813 266	17 651 444	23 464 710	147 065	5 503 248	5 650 313	29 115 023
Québec	3 651 663	400 000	878 438	4 930 101	47 828 973	52 759 074	37 930	18 406 662	18 444 592	71 203 666
Ontario	5 008 145	1 475 000	514 900	6 998 045	60 263 678	67 261 723	294 450	24 090 634	24 385 084	91 646 807
Manitoba	2 802 813	1 400 000	134 000	4 336 813	9 020 749	13 357 562	219 330	5 540 451	5 759 781	19 117 343
Saskatchewan	2 414 090	820 000	393 830	3 627 920	3 363 018	6 990 938	149 330	4 369 526	4 518 856	11 509 794
Alberta	2 891 290	650 000	25 000	3 566 290	5 824 391	9 390 681	205 540	9 531 434	9 736 974	19 127 655
Colombie-Britannique	2 691 665	700 000	33 000	3 424 665	6 811 572	10 236 237	318 760	10 367 846	10 686 606	20 922 843
Territoires du Nord-Ouest	570 240	1 900 000	-	2 470 240	1 382 850	3 853 090	79 740	1 204 705	1 284 445	5 137 535
Yukon	581 560	1 750 000	81 200	2 412 760	1 260 800	3 673 560	-	1 049 100	1 049 100	4 722 660
Nunavut	-	1 450 000	75 000	1 525 000	947 885	2 472 885	-	474 746	474 746	2 947 631
National (y compris projets pancanadiens et inter-régionaux)	5 937 783	184 500	576 902	6 699 185	150 000	6 849 185	2 408 674	-	2 408 674	9 257 859
Total partiel	33 565 401	16 217 000	3 300 870	53 083 271	163 951 018	217 034 289	4 269 859	88 060 604	92 330 463	309 364 752
Programmes nationaux : - Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique ○ Explore ○ Destination Clic ○ Odyssée					825 671 1 784 743	825 671 1 784 743		15 687 736	15 687 736	15 687 736 825 671
- Collaboration secteur non gouvernemental/éducation					1 856 560	1 856 560		864 120	864 120	2 720 680
- Jeunesse Canada au travail				1 632 948		1 632 948		1 841 410	1 841 410	3 474 358
Total partiel				1 632 948	4 466 974	6 099 922		23 498 522	23 498 522	29 598 444
Volet Appui aux droits linguistiques						1 179 760			320 240	1 500 000
				54 716 219	168 417 992	Total 224 313 971	4 269 859	111 559 126	Total 116 149 225	Grand total 340 463 196

Annexe 2 – Répartition des dépenses selon les volets de programme en 2012-2013

Programmes d'appui aux langues officielles (Patrimoine canadien)			
Développement des communautés de langue officielle		Mise en valeur des langues officielles	
Vie communautaire	Total	Promotion de la dualité linguistique	Total
Collaboration avec le secteur communautaire	33 565 401	Appréciation et rapprochement	3 668 175
Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité	16 217 000	Promotion de l'offre des services bilingues	218 391
Fonds de développement culturel	3 300 870	Appui à l'interprétation et à la traduction	
		Événement	278 737
		Traduction	104 556
		Total partiel	383 293
Jeunesse Canada au travail	1 632 948		
Total - Vie communautaire	54 716 219	Total - Promotion de la dualité linguistique	4 269 859
Éducation dans la langue de la minorité		Apprentissage de la langue seconde	
Collaboration intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité	163 951 018	Collaboration intergouvernementale en matière d'apprentissage de la langue seconde	88 060 604
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique (Destination Clic et Odyssée)	2 610 414	Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique (Explore et Odyssée)	20 792 992
Collaboration avec le secteur non gouvernemental	1 856 560	Collaboration avec le secteur non gouvernemental	864 120
		Jeunesse Canada au travail	1 841 410
Total - Éducation dans la langue de la minorité	168 417 992	Total - Apprentissage de la langue seconde	111 559 126
Appui aux droits linguistiques		Appui aux droits linguistiques	
Modes alternatifs de résolution de conflits	179 751	Information et promotion	320 240
Recours judiciaires	1 000 009		
Total - Appui aux droits linguistiques	1 179 760	Total - Appui aux droits linguistiques	320 240
TOTAL - Développement des communautés de langue officielle	224 313 971	TOTAL - Mise en valeur des langues officielles	116 149 225

TOTAL GLOBAL (Subventions et contributions)	340 463 196
Coûts d'administration des programmes	7 648 550

Annexe 3 – Dépenses en éducation en 2012-2013

	Éducation dans la langue de la minorité			Apprentissage de la langue seconde			Total		
	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux	Fonds fédéraux	Part du total des fonds fédéraux	Fonds provinciaux
Collaboration intergouvernementale									
Participation des élèves	33 184 501	19,7 %	40 709 597	12 123 133	11,0 %	11 826 433	45 307 634	16,3 %	52 536 030
Offre des programmes	54 057 011	32,1 %	70 624 147	43 684 351	39,8 %	97 137 371	97 741 362	35,1 %	167 761 518
Rendement des élèves	8 635 096	5,1 %	14 673 671	4 483 630	4,1 %	6 260 543	13 118 726	4,7 %	20 934 214
Milieus scolaires enrichis	21 240 577	12,6 %	55 891 323	7 647 631	7,0 %	8 464 492	28 888 208	10,4 %	64 355 815
Accès à l'enseignement postsecondaire	27 696 709	16,4 %	32 300 214	7 459 919	6,8 %	7 712 973	35 156 628	12,6 %	40 013 187
Appui au personnel éducatif et recherche	19 137 124	11,4 %	21 320 530	12 661 940	11,5 %	15 145 039	31 799 064	11,4 %	36 465 569
Total partiel	163 951 018	97,3 %	235 519 482	88 060 604	80,3 %	146 546 851	252 011 622	90,6 %	382 066 333
Programmes nationaux									
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique :									
- Explore et Destination Clic (Bourses)	825 671	0,5 %		15 687 736	14,3 %		16 513 407	5,9 %	
- Odyssée (Moniteurs)	1 784 743	1,1 %		5 105 256	4,7 %		6 889 999	2,5 %	
Collaboration avec le secteur non gouvernemental :									
- Appui à l'enseignement	1 856 560	1,1 %		864 120	0,8 %		2 720 680	1,0 %	
TOTAL GLOBAL	168 417 992	100 %	235 519 482	109 717 716	100 %	146 546 851	278 135 708	100 %	382 066 333

Annexe 4 – Données sur les effectifs

Effectifs dans les programmes d'enseignement de la langue seconde dans les écoles du système d'éducation de la majorité.

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
Terre-Neuve-et-Labrador					
1983-1984	147 500	75 056	50,9 %	970	0,7 %
2009-2010	69 410	41 743	60,1 %	8 408	12,1 %
2010-2011	68 389	40 930	59,8 %	8 698	12,7 %
2011-2012	67 523	40 521	60,0 %	9 003	13,3 %
Île-du-Prince-Édouard					
1983-1984	24 964	15 911	63,7 %	1 833	7,3 %
2009-2010	19 240	12 163	63,2 %	4 197	21,8 %
2010-2011	20 342	11 676	57,4 %	4 426	21,8 %
2011-2012	19 977	11 176	55,9 %	4 366	21,9 %
Nouvelle-Écosse					
1983-1984	172 770	95 201	55,1 %	894	0,5 %
2009-2010	125 789	66 811	53,1 %	15 069	12,0 %
2010-2011	123 497	64 893	52,5 %	14 948	12,1 %
2011-2012	120 769	63 297	52,4 %	15 275	12,6 %
Nouveau-Brunswick					
1983-1984	98 284	70 289	71,5 %	11 009	11,2 %
2009-2010	75 974	46 911	61,7 %	17 232	22,7 %
2010-2011	74 579	46 379	62,2 %	17 454	23,4 %
2011-2012	73 124	45 895	62,8 %	17 680	24,2 %
Québec					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	-	-
2009-2010	784 890	702 988	89,6 %	-	-
2010-2011	777 011	692 313	89,1 %	-	-
2011-2012	774 348	684 742	88,4 %	-	-
Ontario					
1983-1984	1 682 302	909 290	54,1 %	65 310	3,9 %
2009-2010	1 968 414	980 214	49,8 %	176 291	9,0 %
2010-2011	1 957 016	978 464	50,0 %	186 042	9,5 %
2011-2012	1 946 437	975 935	50,1 %	195 930	10,1 %
Manitoba					
1983-1984	194 182	91 058	46,9 %	9 090	4,7 %
2009-2010	172 277	83 360	48,4 %	19 103	11,1 %
2010-2011	172 443	81 775	47,4 %	19 734	11,4 %
2011-2012	173 666	82 076	47,3 %	20 490	11,8 %

Annexes

Saskatchewan					
1983-1984	200 362	52 324	26,1 %	4 018	2,0 %
2009-2010	163 334	52 995	32,4 %	9 976	6,1 %
2010-2011	164 807	50 852	30,9 %	10 308	6,3 %
2011-2012	166 239	49 027	29,5 %	11 058	6,7 %
Alberta					
1983-1984	447 759	120 868	27,0 %	14 523	3,2 %
2009-2010	562 414	178 706	31,8 %	33 205	5,9 %
2010-2011	567 515	184 201	32,5 %	33 979	6,0 %
2011-2012	571 833	175 559	30,7 %	35 138	6,1 %
Colombie-Britannique					
1983-1984	496 149	177 338	35,7 %	9 807	2,0 %
2009-2010	545 069	237 341	43,5 %	43 959	8,1 %
2010-2011	539 257	232 160	43,1 %	44 845	8,3 %
2011-2012	533 289	229 074	43,0 %	46 386	8,7 %
Yukon					
1984-1985	4 667	2 221	47,6 %	186	4,0 %
2009-2010	4 845	2 420	49,9 %	602	12,4 %
2010-2011 ^e	4 904	2 621	49,9 %	589	12,4 %
2011-2012	4 828	2 589	53,4 %	580	12,0 %
Territoires du Nord-Ouest					
1990-1991	14 016	4 360	31,1 %	404	2,9 %
2009-2010	8 373	2 517	30,1 %	674	8,0 %
2010-2011	8 379	2 496	29,8 %	671	8,0 %
2011-2012	8 289	2 436	29,4 %	674	8,1 %
Nunavut					
2002-2003	8 861	-	n.d.	-	n.d.
2009-2010	8 987	-	n.d.	-	n.d.
2010-2011	8 797	-	n.d.	-	n.d.
2011-2012	8 819	-	n.d.	-	n.d.

Total – Canada

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde (incluant l'immersion)		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)	Effectifs	Pourcentage (de la pop. totale)
Élèves en français langue seconde et élèves en anglais langue seconde dans les systèmes de la majorité					
1983-1984	4 401 997	2 199 253	50,0 %	117 454	2,7 %
2009-2010	4 509 016	2 408 169	53,4 %	328 716	7,3 %
2010-2011	4 486 936	2 388 760	53,2 %	341 694	7,6 %
2011-2012	4 469 141	2 362 327	52,9 %	356 580	8,0 %
Élèves de langue anglaise dans les systèmes de la majorité qui apprennent le français comme langue seconde (Canada moins le Québec)					
1983-1984	3 464 272	1 607 335	46,4 %	117 454	3,4 %
2009-2010	3 724 126	1 705 181	45,8 %	328 716	8,8 %
2010-2011	3 709 925	1 696 447	45,7 %	341 694	9,2 %
2011-2012	3 694 793	1 677 585	45,4 %	356 580	9,7 %

Annexes

Élèves du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde au Québec					
1983-1984	937 725	591 918	63,1 %	n.d.	-
2009-2010	784 890	702 988	89,6 %	n.d.	-
2010-2011	777 011	692 313	89,1 %	n.d.	-
2011-2012	774 348	684 742	88,4 %	n.d.	-

Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
Terre-Neuve-et-Labrador				
1983-1984	147 603	103	M à 12	0,1 %
2009-2010	69 665	255	M à 12	0,4 %
2010-2011	68 655	266	M à 12	0,4 %
2011-2012	67 829	306	M à 12	0,5 %
Île-du-Prince-Édouard				
1983-1984	25 480	516	M à 12	2,0 %
2009-2010	19 955	715	1 à 12	3,6 %
2010-2011	21 162	820	1 à 12	3,9 %
2011-2012	20 831	854	1 à 12	4,1 %
Nouvelle-Écosse				
1983-1984	177 240	4 470	M à 12	2,5 %
2009-2010	130 235	4 446	P à 12	3,4 %
2010-2011	128 131	4 634	P à 12	3,6 %
2011-2012	125 540	4 771	P à 12	3,8 %
Nouveau-Brunswick				
1983-1984	146 045	47 761	M à 12	32,7 %
2009-2010	106 394	30 420	M à 12	28,6 %
2010-2011	104 421	29 842	M à 12	28,6 %
2011-2012	102 579	29 455	M à 12	28,7 %
Québec				
1983-1984	1 066 133	128 408	M à 11	12,0 %
2009-2010	879 861	94 971	M à 11	10,8 %
2010-2011	869 181	92 170	M à 11	10,6 %
2011-2012	864 568	90 220	M à 11	10,4 %
Ontario				
1983-1984	1 773 478	91 176	M à 12	5,1 %
2009-2010	2 061 390	92 976	M à 13	4,5 %
2010-2011	2 051 865	94 849	M à 13	4,6 %
2011-2012	2 043 117	96 680	M à 13	4,7 %
Manitoba				
1983-1984	199 743	5 561	M à 12	2,8 %
2009-2010	177 500	5 223	M à 12	2,9 %
2010-2011	177 679	5 236	M à 12	2,9 %
2011-2012	178 919	5 253	M à 12	2,9 %

Annexes

Saskatchewan				
1983-1984	201 130	768	M à 12	0,4 %
2009-2010	164 672	1 338	M à 12	0,8 %
2010-2011	166 295	1 488	M à 12	0,9 %
2011-2012	167 805	1 566	M à 12	0,9 %
Alberta				
1983-1984	448 835	1 076	M à 12	0,2 %
2009-2010	567 979	5 565	M à 12	1,0 %
2010-2011	573 198	5 683	M à 12	1,0 %
2011-2012	577 759	5 926	M à 12	1,0 %
Colombie-Britannique				
1983-1984	497 312	1 163	M à 12	0,1 %
2009-2010	549 437	4 368	M à 12	0,8 %
2010-2011	543 722	4 465	M à 12	0,8 %
2011-2012	537 888	4 599	M à 12	0,9 %
Yukon				
1984-1985	4 697	30	M à 8	0,6 %
2009-2010	5 010	165	M à 12	3,3 %
2010-2011 ^e	5 086	182	M à 12	3,3 %
2011-2012	5 037	209	M à 12	3,6 %
Territoires du Nord-Ouest				
1990-1991	14 079	63	M à 11	0,4 %
2009-2010	8 564	191	M à 11	2,2 %
2010-2011	8 576	197	M à 11	2,3 %
2011-2012	8 512	223	M à 11	2,6 %
Nunavut				
2002-2003	8 901	40	M à 12	0,4 %
2009-2010	9 038	51	M à 12	0,6 %
2010-2011	8 855	58	M à 12	0,7 %
2011-2012	8 902	83	M à 12	0,9 %

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
Total - Canada				
1983-1984	4 682 999	281 002	-	6,0 %
2009-2010	4 749 700	240 684	-	5,1 %
2010-2011	4 726 826	239 890	-	5,1 %
2011-2012	4 709 286	240 145	-	5,1 %
Total – Écoles de langue française en situation minoritaire				
1983-1984	3 634 315	152 594	-	4,2 %
2009-2010	3 869 839	145 713	-	3,8 %
2010-2011	3 857 645	147 720	-	3,8 %
2011-2012	3 844 718	149 925	-	3,9 %

Symboles clés :

M = Maternelle

P = Primaire

n.d. = Données non disponibles

e = Estimations (Puisque les données pour le territoire du Yukon en 2010-2011 étaient manquantes, des estimations ont été produites. Ces chiffres ont donc été produits à partir des données de la diffusion de 2009-2010.)

Notes :

1. Les données dans la langue de la minorité pour les 3 territoires sont exclues des tableaux pour 1983-1984 : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, car il n'y avait aucune école dans la langue de la minorité en 1983-1984. Pour chacune de ces juridictions, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles est présentée dans tous les tableaux afin de déterminer l'année de référence.

2. Les données de la langue seconde présentent les inscriptions dans les systèmes de la majorité, (français au Québec et anglais à l'extérieur du Québec). Pour tous les effectifs de langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Les étudiants d'immersion française dans les écoles de langue anglaise au Québec ne sont pas inclus dans les totaux des inscriptions de langue seconde. Les données des effectifs de langue seconde pour le système de la minorité de langue française au Nouveau-Brunswick n'étaient pas disponibles.

3. Le total des effectifs de langue seconde de 1983-1984 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.

4. L'année de référence a été modifiée de 1975-1976 à 1983-1984 pour assurer une couverture plus complète.

5. Les données sur les effectifs pour l'enseignement de la langue seconde et pour l'enseignement dans la langue de la minorité n'incluent pas les données des écoles privées et/ou de l'enseignement à domicile.

Source : Le Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada